

Bulletin

aafi-afics

Association
des Anciens Fonctionnaires
Internationaux

Association
of Former International
Civil Servants

Juillet août -- July August 2014
Vol 73, No. 4



ANDERS THOLLE – 1931-2014 – FARVEL

AAFI-AFICS BULLETIN

VOL. 73, NO. 4

Juillet août – July August 2014

Table des matières

	Page
Editorial.....	2
En mémoire d'Anders Tholle	3
Faits saillants concernant la 74 ^{ème} Assemblée générale de l'AAFI- AFICS, 15 avril 2014	4
Comptes	9
Élections au Comité.....	10
Réunion de la FAAFI à Rome.....	11
Gestion du personnel de la Caisse de Pensions	13
Séminaire sur l'isolement Retenez la date : 2 octobre 2014, au BIT	17
Assurance maladie pour les résidents de France.....	19
Réflexions sur l'esprit mutualiste	23
Balades d'un touriste rienologue dans les déserts d'Egypte.....	25
Wangari Maathai : un rayonnant exemple à suivre !.....	28
Langue française	30
Activités sociales	31
Courrier de nos lecteurs	32
Nouveaux Membres.....	59
Ils nous ont quittés.....	60
Élections au Comité AAFI-AFICS Appel de candidatures pour la période 2015-2017.....	65

Table of Contents

	Page
Editorial.....	33
In Memorium.....	34
74th AAFI-AFICS General Assembly, 15 April 2014 – Saliient Points.....	35
Accounts.....	39
Elections to the Committee.....	40
FAFICS Council, Rome, July 2014.....	41
Staff Management in UNJSPF	43
Seminar on Loneliness Remember this Date – 2 October 2014, at the ILO.....	47
Health Insurance for Residents of France.....	48
Some Thoughts about 'Mutual Benefit' Societies and What Inspires Them	49
Travels of a Nothingologist/Naughtologist in the Egyptian Deserts.....	51
Wangari Maathai: A Shining Example to Follow!.....	54
Parole, Parole, Parole	55
Social Activities.....	57
Readers' Corner	58
New Members	59
They Have Passed Away	60
Elections to the AAFI-AFICS Committee Call for Candidates for the Period 2015-2017.....	66

AAFI-AFICS

Bureau A.265, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10

Tél: Secrétariat +41 (22) 917 33 30, Président +41 (22) 917 26 26

Banque UBS SA Genève (Compte: 240-128594.LUT; IBAN: CH66 0024 0240 1285 94LUT;
SWIFT/BIC: UBSWCHZH80A)

Compte de chèques postaux Genève: 12-7881-5

E-mail: aafi-afics@unog.ch

Site internet (français): <http://afics.unog.ch/aafi.htm>, Web (English): <http://afics.unog.ch/afics.htm>

Editorial

Perdue seule dans une chambrette de Rome j'ai le temps de faire le point. Nous sommes là pour représenter l'AAFI-AFICS lors de la réunion du Conseil de la FAAFI et le nombre de documents à lire a été impressionnant. Il va sans dire que le Comité a eu l'occasion de se prononcer sur les points principaux mais il n'en reste pas moins que les vues de Genève doivent être présentées sans esprit de supériorité. Ecouter les autres nous a beaucoup apporté et l'importance du sujet sur le vieillissement a été mise en valeur par AFICS-Australia et AFICS-Mauritius. C'est un sujet avec lequel il va falloir être inventif et attentif.

Aujourd'hui il y a 57 associations membres de la Fédération et il est évident que les préoccupations ne sont pas les mêmes pour tous. Dans la région nous avons en effet la chance d'avoir une bonne infrastructure médicale, des facilités de transport et un bon tissu social, pour ceux qui veulent l'utiliser bien sûr.

Cependant, on peut être au milieu d'un groupe et être malgré tout isolé. Par sa propre nature, par la langue ou même par des problèmes d'audition. Nous avons d'ailleurs perdu il y a quelques mois une de nos fidèles aides pour l'accueil lors des déjeunés au BIT pendant plus de 20 ans, notre amie Mirjam Newman. Et pourtant Mirjam était active dans de nombreuses associations et a fini seule sa vie dans un hôpital ne recevant une sépulture que près de deux mois après son décès. Faut-il y voir la faute de X ou Y, de l'informatisation à outrance qui remplace les rapports humains ou simplement un concours de circonstance. Ceci nous a conforté dans l'idée de l'après propos du séminaire que nous avons envisagé sur l'isolement (voir article en page 17). Mais dans l'intervalle, surtout à cette période où les activités sociales cessent et les immeubles se vident, je voudrais vous exhorter à prendre des nouvelles de vos connaissances qui vivent seules. « Un coup de fil c'est si facile » disait la publicité. Mais je voudrais aussi m'adresser aux personnes vivant seules pour les inciter aussi à se rapprocher de leurs connaissances et aussi à mettre bien en évidence une liste de personnes, mais **une liste actualisée**, à prévenir en cas de besoin.

Mais je dois dire que j'ai aussi envie de faire le poing pas pour manifester, quoique, lorsque on voit que les petites pensions des Nations Unies n'ont pas été révisées depuis 1995 on peut se demander si notre système de Pensions n'oublie pas le côté humain de son rôle... mais en fait je voulais faire le poing comme lorsqu'on le referme pour empêcher l'eau de la fontaine de s'échapper... faire le poing pour empêcher la vie de passer si vite et d'emmener nos amis comme Anders... de terrasser les meilleurs comme Roger Eggleston ; Roger Fontana, et Jean-Jacques Chevron...

Odette FOU DRAL



En mémoire d'Anders Tholle

L'AAFI-AFICS a perdu un de ses piliers. notre ami Anders Tholle, qui a œuvré des années au sein de notre Comité l'ayant présidé pendant cinq ans. Sa disparition nous a tous beaucoup peiné. Plusieurs membres du Comité ont pu assister à la cérémonie et ainsi lui rendre hommage. Avec lui c'est un peu de l'histoire de l'AAFI qui disparaît. Il avait mis sur pied le service d'aide sociale et formalisé le fonctionnement du Fonds de solidarité. Il restait aussi très actif pour les permanences et les séminaires.

Il va beaucoup nous manquer.

Pour l'AAFI, Odette Foudral

Vous trouverez ci-dessous les différents messages reçus de nos membres.

Merci bien pour cette triste info. J'ai bien connu Herr Anders Tholle qui a aussi travaillé au Droits de l'Homme...je regrette mon absence de Genève.

Je prierai pour lui ici à St. Pauli in München

Anna Maria Onorini

Bouleversante nouvelle qui nous attriste au plus haut point. La perte d'un ancien collègue et ami est toujours éprouvante. Celle d'Anders avec lequel nous avons travaillé il y a à peine quelques semaines nous touche au plus profond de nous-mêmes et nous emplit de douleur.

Privés désormais d'un profil qui a su apporter à L'ONU, au système des Nations Unies dans son ensemble, à son Personnel actif et à L'AAFI, toute son expertise professionnelle, son dévouement au service de tous, avec une foi sans faille, au service de la Fonction publique Internationale. Il a mené tout au long de sa carrière un combat inégalé pour que vivent Les Nations Unies et leurs membres, actifs et retraités. Il est mort, rendons lui l'hommage qu'il mérite, de manière simple et discrète, à l'image de sa personne, en nous inclinant pour que vive sa mémoire.

Mohammed Sebti

Je savais qu'il était perdu... mais je ne pensais vraiment pas que cela irait aussi vite... Anders était un de nos membres les plus capables, dévoués, gentil et modeste. Je le connaissais depuis des décennies, depuis que j'étais entré au Comité du Personnel de l'OMS. Il m'avait tout de suite frappé par son intelligence discrète. Je suis très triste.

Samy Kossovsky

Voici l'adresse de sa famille si vous voulez envoyer un mot.

Wanda Tholle
Parc-Horizon 2
Route de Fontanivent 30
CH-1822 Chernex

Faits saillants concernant la 74^{ème} Assemblée générale de l'AAFI-AFICS, 15 avril 2014

Une minute de silence est observée en hommage aux retraités qui nous ont quittés depuis la précédente session. La Présidente demande également à ce que quelques pensées soient adressées aux membres affectés par des problèmes de santé.



M. Serguei Raskalei (chef du Service des Ressources humaines des Nations Unies) qui exprime son émotion de se retrouver devant une telle assemblée.

La teneur du Bulletin consacré à l'Assemblée générale l'a beaucoup impressionné et lui a permis, précise-t-il, de découvrir et prendre conscience de l'importance et de la vigueur que représente l'AAFI-AFICS.

Mme. Foudral aimerait relater l'attitude parfois indélicate de la part de quelques membres de la Sécurité à l'égard de certains bénévoles de l'AAFI-AFICS, incident qui s'est répété trois fois déjà ; elle précise aussi que cette année aucun badge T1 n'a été remis pour la voiture des bénévoles de l'Association.

A ce propos, M. Raskalei s'engage à rencontrer le nouveau chef de la sécurité et également à apporter, dans la mesure du possible, son aide si d'autres difficultés surviennent.

Les représentants de la Caisse de Pension, MM. Alan Blythe and Aliamane Bacar Said sont remerciés pour leur présence à cette Assemblée générale



Election du Président de séance



M. J.J. Chevron propose le nom de M. Jack Martin (ancien membre du BIT, ayant occupé de nombreux postes et terminé comme Sous-Directeur) et qui a

largement la compétence de mener une telle réunion. Aucun autre nom n'étant proposé, M. Martin est élu à l'unanimité.

Rapport du Comité

Mme Foudral souhaite qu'on consacre du temps pour



les questions car chacun a pu prendre connaissance du rapport.

Elle souhaite s'excuser d'avoir oublié le nom d'une des bénévoles, Mme. Félicité Nacereddine, qui traduit régulièrement des articles pour le *Bulletin*.

La baisse du nombre des adhérents reste une grande préoccupation. A l'occasion de la présentation par l'AAFI-AFICS aux séminaires de pré-retraite, il est systématiquement rappelé combien et pourquoi il est nécessaire d'adhérer à l'Association.

Il existe de nombreuses antennes AAFI-AFICS réparties dans le monde, les derniers pays venant d'adhérer étant : Chypre, le Niger, le Burkina Faso et le Togo. L'adhésion de chaque Association se fait par l'intermédiaire de la Fédération (la FAAFI-FAFICS) qui est en mesure de répondre aux problèmes propres à chacune.

Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (CCPPNU)

Le Directeur de la Caisse, M. Alan Blythe, souligne la qualité du personnel, compétent et efficace, qui ne ménage pas ses efforts. Une de leurs préoccupations est de veiller à ce que les pensions soient versées chaque mois. Désormais, il faut compter environ 10 jours ouvrables pour obtenir le premier versement de pension après le départ à la retraite.

Les avoirs de la Caisse ont atteints des sommets sans pareil – en mars dernier, par exemple, la somme atteignait environ 52 milliards de dollars avec un taux réel de rendement des investissements de 3,2 %. L'étude actuarielle de 2013 montre un léger déficit de 0,72 %, mais les actuaires pensent que l'évolution reste bonne.

M. Samuel Mbele-Mbong, chargé des questions relatives à la Caisse, souligne avec plaisir que les relations entre l'AAFI-AFICS et la Caisse sont soigneusement entretenues, et redit combien l'Association est heureuse de coopérer chaque fois que cela est nécessaire.

Le projet IPAS, qui sera en place en novembre 2014, est un projet très ambitieux, précise M. Bacar Said, car il s'agit là d'un seul système qui regroupe les 3 ou 4 anciens systèmes. Sa complexité est donc indéniable et nécessitera :

- un numéro (à 9 chiffres) pour identifier le retraité ;
- un réenregistrement sur le site web qui permettra le self-service des membres ;
- une mise à disposition de formulaires selon les cas ;
- une connaissance des informations sur le paiement / les déductions, etc.

Les retraités seront informés des nouvelles caractéristiques. L'entrée en vigueur du système devrait se faire sans heurt, le versement des pensions demeurant le premier souci de la Caisse.

Pour la pension des survivants, référence est faite au séminaire conjoint (La Caisse & l'AAFI-AFICS) à l'intention des retraités du 2 février 2013, dont le *Bulletin* d'avril 2013 a amplement rendu compte. Pour rappel, les documents nécessaires sont : certificat attestant le décès du titulaire de la pension / certificat de mariage ou certificat de divorce / certificat de naissance, etc. sont réunis, un dossier peut alors être constitué et permettre ensuite le versement de la pension au survivant dans un délai d'environ 15 jours ouvrables.

C'est sur la base des documents fournis, ajoute M. Bacar Said, que la Caisse sera en mesure de déterminer s'il y a ou pas plusieurs survivants, et qui a droit à cette prestation.

Gestion du personnel de la Caisse

M. J.J. Chevron, informe l'assemblée d'une information récente qui concernerait un projet de « privatiser le personnel » de la Caisse des Pensions.

M. Blythe, le remercie d'avoir soulevé cette question, sur laquelle une discussion détaillée est pour l'instant peu facile. La Caisse utilise les services des Nations Unies, un peu trop rigides, et dont certains aspects rendent la gestion du personnel parfois difficile. Un projet de modification est en cours mais les négociations ont lieu à New York et la participation de Genève est quasi inexistante.

M. Bacar Said complète les observations précédentes en informant l'assemblée des premières réactions du personnel de Genève au reçu d'un projet de document modifiant le statut du personnel. Ce document a créé un choc parmi le personnel et une grande inquiétude car cela risque de porter atteinte à la nature de leur contrat, de modifier les bases du recrutement à venir, et d'entraîner un exode massif des employés de la Caisse.

Tout en soulignant que l'immense travail accompli par la Caisse est de mieux en mieux reconnu, Mme Foudral souhaite remercier MM. Blythe et Bacar Said pour la sincérité dans leurs réponses. Elle ajoute que l'AAFI-AFICS suit de près toutes les questions évoquées,

De nombreux échanges suivent sur la conduite à tenir face au problème soulevé.

M. Mbele-Mbong souhaite se référer à une lettre du Directeur du Fonds du 8 avril 2014, estimant que l'assemblée doit avoir connaissance de la teneur de ce courrier, qui tend à prouver que les décisions seront prises en accord avec les procédures, passage par le Comité Mixte et l'Assemblée générale.

Mme. Foudral assure que l'Association prendra les actions nécessaires. Le personnel de la Caisse a besoin de soutien, aussi invite-t-elle l'assemblée générale de ce jour à prendre note du problème qu'il rencontre, tout en soulignant à nouveau l'aberration du projet de privatisation. En attendant d'autres

informations, il faut faire preuve de solidarité (voir les documents échangés et les actions prises par la FAAFI).

Appuyant ce qui vient d'être dit, M. Jay Sundaresan (secrétaire de la FAAFI), propose que cette solidarité s'étende à la Fédération FAAFI-FAFICS qui ne manquera pas d'apporter son soutien – au total, cela représente près de 16.000 retraités.

En conclusion, M. Martin propose de confier la tâche aux membres du Comité de l'AAFI-AFICS

Mme. Foudral informe que dans la lettre en français et en anglais que la Caisse publie maintenant sur son site, mention est faite pour inciter les nouveaux retraités à devenir membres de l'AAFI-AFICS. Elle informe l'assemblée qu'un nouveau séminaire, comme le précédent lancé en février 2013 par M. Ferrari, sera envisagé avec la Caisse en 2015.

Les Assurances Maladie

M. Pierre Vangeleyn, chargé des questions de Santé, souhaite formuler deux remarques : aucun représentant de la Caisse maladie UNSMIS n'a pu être présent à cette assemblée générale ; son oubli d'envoi d'invitation à la Caisse maladie des autres associations. Il rappelle par ailleurs qu'il n'est qu'un membre coopté au sein du Comité exécutif de la Caisse UNSMIS.

M. Vangeleyn ajoute que L'AAFI-AFICS n'a pas été informée des problèmes survenus entre assurés du BIT et de l'UIT. Avoir recours à une Caisse privée montre quelques similitudes avec la situation qui frappe la Caisse des Pensions. La démarche mutualiste, rappelle-t-il, est différente de celle d'une Assurance privée, la première n'ayant pas le désir de rentabilité à tout prix.

Il est fait remarquer à M. Vangeleyn que la VAN BREDA a des prestations très satisfaisantes.

La Fiscalité

M. Sebti évoque la lettre des Nations Unies de New York adressée à l'Ambassade de France concernant la fiscalisation de la somme en capital qui n'a jamais reçu de réponse. Le rôle du Service juridique des Nations Unies doit être de défendre avec fermeté nos intérêts, imposer le respect de la Convention signée par la France.

La Fédération des Associations d'anciens fonctionnaires internationaux (FAAFI)

Mme Chestopalov informe l'assemblée que la Fédération participera à tous les travaux de la 61^{ème} session du Comité mixte de la Caisse des pensions qui se tiendra à Rome du 10 au 18 juillet prochain ; cela traduit une fois encore les

excellentes relations entre les deux institutions et montre que l'expertise de la FAAFI est reconnue.

Relations extérieures

Mme. Foudral souhaite informer que l'AAFI-AFICS continue à se tourner vers l'extérieur, en particulier à Genève ; elle est devenue membre de la Plateforme. La proximité est moins facile avec la France voisine, mais des contacts sont régulièrement établis.

Comptes 2013

Le trésorier, M. Venkataraman Narasimhan, remercie les deux vérificateurs aux comptes : MM. Mohammad Rharha et Ventura Garcia Garnateo. Ces derniers ont apporté quelques modifications, surtout pour une présentation simplifiée des comptes.

Les vérificateurs remercient le Trésorier pour la tenue irréprochable des comptes (présentés en annexe).

M. Narasimhan annonce que, malgré le volume de travail que cela représente, les deux Commissaires aux comptes sont d'accord de reconduire leurs fonctions jusqu'à l'an prochain.



Comptes

		RECETTES		DEPENSES	
		REEL	BUDGETE	REEL	BUDGETE
AAFI/AFICS COMPTES DE RECETTES ET DEPENSES AU 31 DECEMBRE 2013 (Exprimés en Francs suisses)					
Contributions		38 920,74			
Annuelles		8 803,74	8 000,00	35 758,00	38 000,00
Transfert du compte Réserves		30 117,00	32 000,00	9 863,50	8 000,00
Autres Recettes		11 557,20			
Transfert du compte Réserves		0,00	27 500,00	4 591,36	5 000,00
Intérêt brut		11 557,20	7 500,00	3 384,56	3 000,00
				2 825,10	3 900,00
				2 500,35	1 400,00
				1 798,35	2 000,00
				1 277,25	400,00
				800,00	2 000,00
				765,00	1 500,00
				387,20	1 200,00
				231,00	600,00
Excédent des dépenses sur les recettes		13 746,87			
				43,14	1 000,00
				0,00	7 000,00
GRAND TOTAL		64 224,81	75 000,00	64 224,81	75 000,00

Élections au Comité

Selon l'Article 17 des Statuts de l'Association, les membres du Comité sont choisis à bulletin secret pour un mandat de quatre ans conformément aux dispositions suivantes :

- Tous les deux ans un scrutin est organisé parmi les membres de l'Association pour élire la moitié des membres du Comité, c'est-à-dire 9 personnes.
- Tout candidat à l'élection au Comité doit être membre de l'Association et sa candidature doit être proposée par trois autres membres au moins. Les membres du Comité en fin de mandat sont rééligibles. Les nominations sont reçues par le Secrétariat au moins quatre mois avant la date de la session ordinaire de l'Assemblée générale
- La liste des candidats est établie par le président. Elle est envoyée à tous les membres de l'Association au moins trois mois avant la session ordinaire de l'Assemblée générale
- Le vote s'effectue par correspondance
- La procédure électorale est établie par le Comité.

Vous trouverez à la fin du *Bulletin* un appel de candidatures pour les quatre ans de 2015 à 2019.

En 2013 il n'y avait que six candidats pour les neuf sièges vacants. Ces six candidats ont été élus pour la période 2013-2017. Le Comité a donc coopté trois membres qui peuvent maintenant se présenter, avec d'autres candidats, pour élection pour les années 2015 à 2017,

Vous trouverez à la fin du *Bulletin* un appel de candidatures pour les deux ans de 2015-2017.

Nous sommes désolés de la difficulté de cet exercice mais il nous faut rétablir l'équilibre des membres élus par moitié en accord avec nos statuts.



Réunion de la FAAFI à Rome

Chaque année la Fédération regroupant un grand nombre d'associations de retraités des organisations internationales se réunit en Conseil.

Les points principaux discutés sont ceux qui touchent tous les retraités

La pension

L'assurance maladie pour les retraités

Et depuis peu le problème de l'âge (droits des personnes âgées, difficultés, reconnaissance de leur valeur)

Cette année a été marquée par les problèmes de la filière locale pour le versement des prestations.

En effet avec une nouvelle étude actuarielle montant un déficit de 0.72% du montant pensionnable. Seuls les points engendrant des dépenses sont sous la loupe et la double filière coûte plus cher que la filière dollars! Cette filière permet aux retraités résidents hors de la zone dollars de voir leur pension évoluer en relation réelle avec leur pays de résidence, sans risque de fluctuation mensuelle liée au taux de change. Nos représentants au Comité Mixte sont attentifs à toute approche mettant en péril la double-filière.

Il va sans dire que tous les points qui pourraient engendrer une dépense sont repoussés à plus tard.

Cependant lors de sa présentation le CEO a mis l'accent sur une note positive, à savoir l'inversion de la tendance à la baisse du résultat de l'étude actuarielle, espérons que l'étude de 2015 montrera enfin un chiffre positif.

Nos représentants ont aussi pour mission de demander la révision rapide des petites pensions et une meilleure adaptation des procédures d'appel contre les décisions de la Caisse.

Le deuxième point important a été la couverture d'assurance pour les retraités.

Ce point touche la majorité d'entre nous car il faut avoir été un certain nombre d'années assuré pour permettre de continuer de bénéficier de cela et aussi en avoir fait la demande. (Je rappellerai qu'on ne peut pas revenir au sein d'UNSMIS, par exemple, si on a démissionné).

Ce sujet se compose de deux aspects, les réserves pour faire face aux dépenses sur le long terme et le taux des cotisations.

L'an dernier, pour mémoire, l'assemblée générale avait suggéré que l'assurance maladie soit gérée par la Caisse des Pensions... sans souci des implications ni de la logistique. Cette option a été heureusement rejetée.

Certaines organisations ont créé les réserves pour faire face aux dépenses à venir, mais pas l'ONU par exemple

Les cotisations sont elles sous la loupe de la Commission de la Fonction Publique qui doit déterminer le bien fondé de la répartition des coûts entre assurés et organisations. Une fois encore c'est l'esprit financier qui l'emporte. Rappelons que ce qui nous importe est le fait de garder une couverture d'assurance applicable à tous sur le plan mondial, et qui plus est, subventionnée par nos organisations.

Le troisième point important qui est traité lors du Conseil est le problème du vieillissement, sujet qui devient de plus en plus critique surtout si on le confronte aux échéances futures liées au réchauffement climatique et à ses effets sur la population, les plus âgés risquant de pâtir de la raréfaction de l'eau, de l'espace ou des politiques menées dans chaque pays. Rappelons que pour la première fois la Commission des Droits de l'Homme a réuni un FORUM SOCIAL de trois jours concernant les droits des personnes âgées (voir l'article dans le bulletin d'avril).

Le Conseil de la FAAFI est un peu le Conseil des sages qui tente de voir les problèmes d'avenir afin de prendre les bonnes décisions.

Le rôle de la Fédération au sein du Comité Mixte est de la plus haute importance et notre délégation de 4 membres et 2 suppléants (dont Katia Chestopalov pour l'AAFI-AFICS) peut apporter son expertise ainsi que dans les groupes de travail. J'aimerais ici remercier Roger Eggleston qui a apporté toute son expertise et ses connaissances aussi bien au niveau de la FAAFI dont il a été président qu'au niveau du Comité Mixte. Espérons que sa santé lui permette de continuer à nous apporter ses précieux conseils.

Des associations se créent dans de nombreux pays et peuvent ainsi traiter les problèmes locaux.

Vous trouverez ci-dessous la liste des membres du Bureau de la FAAFI.

Function/Officer	Name	Current Position	Supporting Association
<u>President</u>	Linda Saputelli	President AFICS/New York	AFICS/New York
<u>Vice-Presidents (7 positions)</u>	Samuel Mbelle-Mbong	Vice-President, AAFI-AFICS	AAFI-AFICS Geneva
	Pierre Adama Traore	President, AAFNU-BF	AAFNU-BF Burkina Faso
	Adriana Gomez	Vice-President	AFICS-Chile
	Michael Atchia	Secretary-General, AFICS-M	AFICS-M Mauritius
	Warren Sach	Member, Governing Board, AFICS-New York	AFICS/New York
	Marashetty Seenappa	President, AFUNPI	AFUNPI Bangalore
	Ahmed Hussain	President, AFUNSOB	AFUNSOB Bangladesh
<u>Secretary</u>	Jayaraman Sundaresan	Committee Member AAFI-AFICS Geneva	AAFI-AFICS Geneva
<u>Treasurer</u>	Wolfgang Milzow	Committee Member AAFI-AFICS Geneva	AAFI-AFICS Geneva

Odette FOUERAL

Gestion du personnel de la Caisse de Pensions

De nombreuses rumeurs et informations ont circulés concernant la gestion de notre Caisse de Pensions. Cette information a été transmise par NEWSLETTER.

Le sujet a été longuement évoqué lors de notre assemblée générale du 15 avril dernier.

Nous ne voulions pas céder à la précipitation en donnant des informations non vérifiées et avons demandé à notre Fédération, mieux placée pour obtenir les tenants et aboutissants du problème, afin de vous informer au mieux.

Les choses n'ont pas été simples car il y a eu beaucoup d'échanges à tous les niveaux.

Vous trouverez ci-dessous :

La traduction de la lettre Président de la FAAFI regroupant les faits,

La traduction de la dernière lettre au Secrétaire de la Caisse de Pensions,

La traduction de la lettre du Secrétaire de la Caisse de Pensions aux participants et aux retraités,

Les versions anglaises font foi.

Traduction de la Lettre du Président de la FAAFI, Roger Eggleston, adressée aux Associations membres

Nous recevons de nombreuses demandes d'avis concernant la possible réaction à avoir suite à la pétition envoyée au Secrétaire Général des Nations Unies que certains retraités de la CCPNU ont reçu indirectement. Cette pétition, émanant les Associations de Personnel, a circulé électroniquement à partir du 15 mai.

Les questions soulevées ne sont pas nouvelles et font l'objet de pourparlers tant au niveau du Comité Mixte des Pensions qu'au niveau de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Elles concernent la révision des arrangements administratifs qui régissent le secrétariat de la Caisse de Pensions par le biais d'un Memorandum of Understanding (MoU) entre la Caisse de Pensions et les Nations Unies. Cependant la pétition ne fait pas seulement référence aux arrangements administratifs mais inclut des inquiétudes quant à la gestion des investissements.

La FAAFI et les Associations de retraités de New York et Genève ont suivi la question très attentivement et ont demandé à plusieurs reprises des clarifications au Secrétaire/CEO de la Caisse.

A la demande du Président de la FAAFI, la Présidente de l'AFICS/NY a rencontré le Secrétaire/CEO de la Caisse de Pensions le 14 avril et avait reçu l'assurance

que Tout changement que niveau du MoU serait présenté au Comité Mixte pour approbation avant d'être transmis à l'Assemblée Générale des Nations Unies pour décision finale.

Le 30 avril, e Président de la FAAFI a écrit au Secrétaire/CEO de la Caisse de Pensions pour exprimer ses préoccupations concernant les rumeurs circulant sur le sujet.

30 avril 2014

Cher Sergio,

Merci pour votre courriel de couverture de la lettre que vous avez envoyée le 8 avril aux Secrétaires des Comités de Pensions du Personnel dans lequel vous me demander mon avis sur le sujet

J'ai lu votre message avec la plus grande attention. Je dois dire que je suis resté perplexe face au flot des échanges sur le sujet que moi-même - et certaines des Associations de notre Fédération - ont reçus La question est clairement litigieuse.

Permettez-moi de vous rappeler, pour information, que j'ai moi-même appuyé l'idée d'un assouplissement des règles administratives des Nations Unies en matière de recrutement et de promotion du personnel de la CCPNU par le truchement d'une renégociation du MoU entre la Caisse et les Nations Unies. Lors de la réunion du Comité Mixte j'ai cité en exemple le MoU entre la CFPI et les Nations Unies qui me semblent être une bonne base pour les discussions sur ce sujet au niveau de la Caisse.

Cependant ce qui semble découler de la publication d'un SGB va bien plus loin qu'une demande de flexibilité de la gestion des ressources humaines et ceci m'inquiète autant que les Associations de la FAAFI.

La FAAFI vous remercie d'avoir eu une réunion le 14 avril avec notre vice-Présidente, Linda Saputelli, lors de laquelle, selon l'information transmise par Linda, vous avez confirmé qu'aucune action ne serait prise en matière de publication d'ordre administratif avant que le processus normal de consultation au niveau du Comité Mixte n'ait eu lieu. Je dois dire que cela m'a rassuré.

Le sujet semble cependant continuer à déchaîner les passions à un degré tel que nos Associations membres - principalement à New York et Genève - continuent à exprimer leurs craintes sur l'effet que cette crise peut avoir sur la sérénité que nous serions en droit d'attendre de nos relations avec la Caisse. Ceci peut et a un impact sur les services inestimables que le Secrétariat apporte aux retraités du monde entier mais aussi sur la gestion des investissements de la Caisse.

Nous espérons vivement que le calme soit rétabli de façon à permettre une consultation nécessaire avec le personnel de la Caisse, la Division des Ressources Humaines des Nations Unies et les membres du Comité Mixte et ainsi évaluer les changements proposés dans la gestion des ressources humaines de

la Caisse et leurs conséquences qui, selon les projets en circulation, ont également été prévues.

Pour conclure, la FAAFI insiste pour qu'aucune action ne soit prise visant à circonvenir l'étude et l'évaluation par le Comité Mixte de toute approche ayant pour trait le domaine de la délégation d'autorité.

Je transmets cette note au Président du Comité Mixte l'enjoignant d'informer les membres du Comité Mixte.

Meilleures salutations

Roger Eggleston, President, FAFICS

*Mr Sergio Arvizu,
Secretary/CEO, UNJSPF
cc Ambassadeur Owade*

Le 19 mai AFICS/NY a écrit au Secrétaire/CEO et au Représentant du Secrétaire Général pour les Investissements pour éclaircir si :

« les changements significatifs mentionnés le pétition, et tout particulièrement ceux concernant les investissements sont de fait envisagés » leur demandant d'exprimer leur point de vue.

Nous espérons que ce message va clarifier aux moins certaines questions que se posent les retraités qui ont eu connaissance de la pétition des Associations du personnel.

Pour autant que la FAAFI puisse en juger il n'y a pas d'inquiétudes à avoir en matière d'investissements du Fond ni sur le versement des pensions.

Comme mentionné dans la lettre du Président, nous espérons que la sérénité qui devrait régner qu Secréariat de la Caisse de Pension sera rétablie au plus vite et nous continuerons à suivre la question avec attention et à exercer la pression jusqu'au bout.

Toute information complémentaire fera l'objet d'une communication aux Associations membres.

20 mai 2014

Lettre ouverte du secrétaire de la Caisse(CEO) aux participants et aux retraités

Récapitulatif

Ceci est une réponse aux différentes communications des syndicats de personnel et d'autres sources non identifiées qui diffusent de fausses informations sur la Caisse des Pensions. Ces messages sont totalement infondés, ne reposant sur aucun fait avéré mais peuvent inquiéter inutilement nombre de participants et bénéficiaires de la Caisse. La collaboration entre la Caisse et la Division des Ressources humaines des Nations Unies afin d'identifier la façon la plus adéquate et efficace de fournir un soutien administratif n'aura aucun impact sur les investissements de la Caisse ni sur le versement des retraites.

Il n'y a pas de projets pour revoir à la baisse le niveau de recrutement ni pour centraliser le pouvoir au niveau du Secrétaire ; il n'y a aucun projet pour externaliser les emplois de la Caisse ni aucun plan ayant un effet négatif sur le personnel en poste, à commencer par les contrats.

En 2013, le Comité Mixte a chargé le Secrétaire de la Caisse et le Représentant du Secrétaire Général de « revoir et, si nécessaire et approprié, de réviser le MoU actuel liant la Caisse aux Ressources Humaines des Nations Unies, dans le but de mettre en adéquation les besoins de son fonctionnement et de ses investissements avec la gestion des ressources humaines de la Caisse ».

*La révision en cours du MoU actuel **n'affectera en rien** le statut du personnel de la Caisse.*

*La Caisse a des structures efficaces qui gèrent et contrôlent son fonctionnement et qui publient les résultats de leurs travaux. La révision **sera présentée** au Comité Mixte lors de sa soixante et unième session en juillet prochain.*

La caisse des Pensions des Nations Unies présente une bonne situation financière et un bon fonctionnement, ses avoirs sont au plus haut niveau, sa structure est solide, et cela est parfaitement reconnu. La Caisse des Pensions continue à avoir une vue à long-terme et il n'y a nul besoin –à fortiori ni intentions- de s'orienter vers une internationalisation ni d'autres voies suivies par des Fonds qui en ont pâti lourdement. La Caisse n'a aucune intention de modifier quoi que ce soit dans la façon dont elle est financée, gérée et administrée.

Un outil de gestion amélioré et clarifié, codifié dans un mémorandum de compréhension entre la Caisse et le DRH, tel que mandaté par le Comité Mixte et l'Assemblée générale des Nations Unies, apportera une meilleure gestion du versement des pensions et améliorera l'assistance aux retraités et autres bénéficiaires ainsi que la gestion des investissements. Cela permettra également une possibilité de carrière plus évolutive au sein de la Caisse, incluant la formation du personnel et son développement tout en minimisant les risques de perte de mémoire institutionnelle (par exemple du personnel qualifié et formé) pour finalement améliorer les services rendus par la Caisse à ses pairs tout en consolidant sa solvabilité à long-terme.

Séminaire sur l'isolement

Retenez la date : 2 octobre 2014, au BIT



Depuis quelques mois déjà les associations de retraités de Genève (AOMS, Anciens du BIT et AAFI-AFICS) travaillent ensemble pour vous concocter un séminaire digne d'intérêt.

Le sujet retenu est l'isolement des personnes âgées, leurs causes et leurs conséquences.

Le titre a été longuement débattu et on a finalement opté pour :

« Prévenir et surmonter l'isolement »

Le sujet est devenu d'actualité depuis la canicule de 2003 qui a entraîné de nombreux décès parmi les personnes âgées.

Des structures se sont mises en place des structures comme les CCAS en France (Centre communal d'action sociale) et le réseau « villes-amies-des-aînés créé par l'OMS, dont Genève et Lyon font partie. Certaines villes jouent aussi la carte de la rencontre des générations dans les immeubles mais quand on est à la campagne se réintégrer signifie se déraciner, autre source de chagrin.

L'isolement est une solitude mal ressentie, d'ailleurs, ne met-on pas les prisonniers à l'isolement pour les punir ? Ne plaint-on pas les gens qui vivent dans une maison ou un village isolés ?.

Nous sommes bien conscients que ce séminaire n'aidera peut-être pas ceux qui sont victimes de l'isolement mais pourra, nous l'espérons, faire réagir ceux qui sont en passe de s'y enfermer....

En effet, il est reconnu que l'isolement peut venir, en partie de soi. Il y a toute une période où la solitude est privilégiée pour revenir aux sources, pour fuir le monde trépidant, pour savourer sa liberté et Un jour.... Tout dérape. Le décès du conjoint, la maladie, la perte d'autonomie peut alors fermer brusquement les portes du monde extérieur ; c'est aussi le cas de ceux pour qui se dessine la maladie d'Alzheimer pas encore diagnostiquée.

Par coquetterie, par orgueil ou par peur de déranger, l'isolement s'installe sournoisement.

Nous allons donc vous donner quelques pistes et adresses pour éviter ce piège. Vous en ferez peut-être bon usage.

Nous publierons en parallèle un fascicule pour que vous retrouviez un maximum d'informations.

Si vous avez des questions qui pourraient être débattues lors du séminaire, n'hésitez pas à en faire part avant le 1^{er} septembre à aafi-afics@unog.ch ou par courrier.

Nous vous informerons dès que possible du déroulement du séminaire. Notez cependant dès à présent que les inscriptions devront se faire par courrier à l'adresse suivante

anciens@ilo.org ou à l'adresse postale:

Section des anciens

Bureau international du Travail, Route des Morillons 4, CH-1211 Genève 22

Odette FOU DRAL



Assurance maladie pour les résidents de France

Depuis le 1er juin, toutes les personnes résidant en France et ayant exercé une activité professionnelle en France ou ailleurs ont l'obligation de s'assurer auprès de la Sécurité sociale française. **Cette obligation concerne les frontaliers qui n'ont pas opté pour l'assurance maladie suisse (LAMal).**

Les FONCTIONNAIRES internationaux, et leurs familles quand aucun des membres n'exerce une activité professionnelle ne sont pas soumis à cette obligation et peuvent continuer à être couverts par les assurances des organisations internationales. Les retraités d'une organisation internationale, **non titulaires** d'une pension de vieillesse versée par la France ou la Suisse peuvent continuer à être assurés par l'assurance de l'organisation internationale pour laquelle ils ont travaillé.

« Le fait que le conjoint bénéficie d'une couverture maladie en tant qu'ayant droit d'un fonctionnaire d'une organisation internationale en Suisse ne permet pas de le dispenser d'une affiliation en France dès lorsqu'il y exerce une activité professionnelle. » (note du directeur de la sécurité sociale du 08/04/2014 ci jointe).

Le fonctionnaire retraité peut continuer à être sociétaire de son assurance de l'organisation qui l'employait et cette assurance devient complémentaire de la Sécurité sociale française en cas d'obligation d'être sous le régime de la Sécurité sociale. De plus, l'assurance internationale continuera à prendre les soins hors de France comme précédemment.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'en tant que retraité, si vous démissionnez de votre assurance internationale, vous ne pouvez pas la réintégrer. Il en est de même pour les membres de votre famille.

Pierre VANGELEYN



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

DIRECTION DE LA SECURITE SOCIALE
DACI

Paris, le 08 AVR. 2014

LE DIRECTEUR DE LA SECURITE SOCIALE

OBJET : Droit d'option franco-suisse -- Fonctionnaires internationaux

Référence : n°117/NUOI/FI

Vous avez attiré mon attention sur les éventuelles incidences sur les fonctionnaires internationaux et leurs ayants droit de l'intégration prochaine au régime général des frontaliers qui travaillent en Suisse et résident en France lorsqu'ils ont opté pour une assurance privée en France.

A titre dérogatoire, les frontaliers (ressortissants suisses ou communautaires) qui résident en France et travaillent en Suisse, peuvent faire usage d'un droit d'option dans le cadre de l'assurance maladie (prestations en nature) ; ces personnes ainsi que leurs membres de famille non-actifs admis comme tels par la législation française, peuvent sur demande être exemptés de l'assurance maladie obligatoire en Suisse (LAMal) s'ils prouvent qu'ils bénéficient d'une couverture maladie équivalente en France, comme prévu à la lettre b) du ch. 3 sous « Suisse » de l'annexe XI du Règlement (CE) 883/2004 portant sur la coordination des systèmes de sécurité sociale. Ce droit d'option concerne également les titulaires de pensions et rentes suisses qui résident en France.

A partir du 1^{er} juin 2014, les frontaliers résidant en France qui veulent être exemptés de l'assurance maladie obligatoire en Suisse seront tous affiliés au régime général, la possibilité d'être assuré par un organisme privé disparaissant (droit d'option prévu à l'article L. 380-3-1 du code de la sécurité sociale).

En pratique, trois situations pourront se présenter à compter du 1^{er} juin 2014 :

- si le frontalier a opté initialement pour l'assurance maladie suisse (LAMal), sa situation ne changera pas et il continuera de relever de la LAMal.
- si le frontalier a opté initialement pour une couverture maladie en France auprès d'une assurance privée, il bénéficiera obligatoirement de l'Assurance Maladie française. Cette

affiliation s'effectuera entre le 1^{er} juin 2014 et la date d'échéance de son contrat d'assurance privée, et dans tous les cas le 31 mai 2015 au plus tard.

- s'il a opté initialement (et donc avant le 1^{er} juin 2014) pour l'Assurance Maladie française, aucune démarche ne sera à effectuer.

1°) Conformément aux dispositions applicables à leur statut, les fonctionnaires internationaux (quelle que soit leur nationalité), en particulier ceux en poste dans le canton de Genève auprès d'un organisme des Nations Unies, disposent d'un système spécifique de couverture d'assurance maladie pour l'ensemble des soins et prestations, pour eux-mêmes et leurs ayants droit.

Même si ces fonctionnaires internationaux résident en France, ils ne relèvent ni du droit d'option franco-suisse, ni du droit à la sous-option française qui prend fin le 1^{er} juin 2014.

2°) En ce qui concerne les ayants droit (ressortissants suisses ou communautaires) de fonctionnaires internationaux qui résident en France ne sont bien entendu pas concernés par le droit d'option franco-suisse lorsqu'ils n'exercent aucune activité professionnelle en Suisse ou en France. Comme ces personnes comptent parmi les membres de famille d'un fonctionnaire travaillant en Suisse dans une organisation internationale, elles ne sont pas soumises à la législation française de sécurité sociale, même lorsqu'elles résident en France.

3°) S'agissant du conjoint d'un fonctionnaire international ou d'un autre membre de famille (ressortissants suisses ou communautaires), ils sont affiliés à la sécurité sociale dans le pays d'emploi dès lors qu'ils exercent une activité salariée ou non salariée, conformément au règlement (CE) 883/2004. S'ils travaillent en Suisse et résident en France, en tant que travailleurs frontaliers, ils bénéficient du droit d'option franco-suisse et seront intégrés dans le régime général de sécurité sociale à partir du 1^{er} juin 2014 s'ils avaient opté précédemment pour une assurance privée en France. En revanche, s'ils avaient opté précédemment pour une affiliation en Suisse, leur situation restera inchangée après le 1^{er} juin 2014 et ils continueront de relever de la LAMal. S'ils exercent une activité en France, ils continueront de relever d'un régime français de la sécurité sociale.

Le fait que le conjoint bénéficie d'une couverture maladie en tant qu'ayant droit d'un fonctionnaire d'une organisation internationale en Suisse ne permet pas de le dispenser d'une affiliation en France dès lorsqu'il y exerce une activité professionnelle.

L'information que vous avez obtenue auprès du Département fédéral des affaires étrangères suisses selon laquelle les fonctionnaires internationaux français et leurs ayants droit actifs, qui opteraient pour une affiliation en Suisse, pourraient être affiliés auprès des assurances des organisations internationales semble devoir être confirmée par les autorités suisses, d'une part, parce que les fonctionnaires internationaux ne sont pas concernés par le droit d'option franco-suisse et, d'autre part, en raison de l'affiliation des travailleurs, salariés et non salariés, dans le pays d'emploi.

4°) Enfin, je vous précise que les bénéficiaires de rentes suisse de l'assurance-vieillesse et survivants (AVS), de l'assurance-invalidité (AI), de l'assurance-accidents (LAA) et/ou de la prévoyance professionnelle (LPP) peuvent également faire usage de leur droit d'option franco-suisse, en cas de transfert de résidence en France ou en cas d'attribution de la pension suisse s'ils résident déjà en France.

En revanche, les personnes qui résident en France, bénéficiant simultanément de rentes suisses ou de pensions françaises qui ouvrent un droit à l'assurance maladie en France, sont affiliées obligatoirement au régime français. Le droit d'option franco-suisse ne s'applique pas à cette situation. Dans le cas des retraités d'une organisation internationale qui bénéficient aussi d'une pension de vieillesse d'un régime français et résident en France, ils bénéficient des prestations de l'assurance maladie en France, le droit d'option ne s'applique pas non plus à leur situation.

Vous trouverez, ci-joint en annexe, un tableau reprenant les différents cas susmentionnés.

ANNEXE GRAUDH



Réflexions sur l'esprit mutualiste

Suite à l'entrée de l'UIT chez van Breda, beaucoup de sociétaires, appartenant ou non à l'UIT, ont écrit pour manifester leur approbation, ou leur désapprobation devant le choix de cette Organisation de quitter une Mutuelle et de s'affilier à une compagnie d'assurances de type privé, à connotation commerciale.

Tout d'abord, il faut souligner que l'UIT n'a pas fait le choix de quitter la Mutuelle du BIT de gaieté de cœur; c'est contrainte et forcée qu'elle a dû le faire, et ce suite à la demande du BIT de lui verser une somme exorbitante, qui se chiffre en millions de Francs, et des taux de primes plus élevés, si d'aventure l'UIT voulait s'y maintenir. Ces coûts correspondent aux montants nécessaires pour que l'UIT garantisse un équilibre financier et actuariel de sa population assurée, ce qu'elle n'offre pas actuellement vu la spécificité de sa population (âgée, non renouvelable, retraités en trop grand nombre par rapport aux actifs), et vu l'absence de politique de gestion à long terme (absence de constitution de réserves financières pour faire face aux risques inhérents à toute assurance).

Les négociations entre les deux partenaires n'ayant pas abouti, l'UIT a envoyé des appels d'offres qui se sont conclus par un accord avec VAN BREDA.

Beaucoup de commentaires ont été faits sur l'opportunité de recourir ou non à une entreprise d'assurance privée, à caractère commercial. Il serait hasardeux de faire aujourd'hui un pronostic sur la qualité et le coût de la couverture offerte à l'UIT par Van Breda. Seul l'avenir le dira.

Cependant, on peut d'ores et déjà constater que l'aventure commune du BIT et de l'UIT par le biais d'une Mutuelle d'assurance unique prend fin aujourd'hui au détriment du concept Mutualiste, conçu et géré à l'intérieur des Organisations, sans recours extérieur, en dehors de toute velléité commerciale. Le fait même de recourir à une entreprise commerciale change fondamentalement la donne et substitue le concept de profit à celui d'une gestion qui n'a pour objectif que la protection de la santé des sociétaires, dans le cadre d'une gestion financière équilibrée pour assurer la pérennité des caisses-maladie, sans recherche de profits.

Je ne suis pas opposé par principe à une politique d'externalisation de services lorsque ceux-ci sont mal gérés, inefficaces ou coûteux à l'intérieur des Organisations. Les fonds dispensés par les Etats et les sociétaires doivent être rigoureusement gérés. En l'occurrence, les quelques observations qui suivent pourraient nous interpeller pour savoir si le départ de L'UIT du giron mutualiste était une fatalité irréversible dans l'intérêt bien compris de ses sociétaires :

1. toute Mutuelle est basée sur le concept de solidarité, ses membres, particuliers ou organisations, doivent être traités de manière égale, sans distinction d'appartenance à une catégorie ou à une autre, sans distinction d'appartenance à une organisation ou à une autre. Dans l'analyse du Bilan financier de la caisse-

maladie BIT/UIT, le BIT a isolé les sociétaires en mettant l'accent sur leur identité et sur leur spécificité alors qu'ils font normalement partie intégrante de la grande Mutuelle. Si spécificité il y a, alors pourquoi il n'en a pas été tenu compte depuis longtemps, pourquoi des mesures correctives n'ont pas été prises à temps, des mesures de hausses de primes, ou de constitutions de réserves en vue d'asseoir l'ensemble de la population assurées sur des bases financières saines ? Se pose donc le problème de gestion de la caisse dans sa globalité !

2. Par ailleurs, si le constat est fait que la population de l'UIT est coûteuse en matière de couverture et de surcroît plus coûteuse que les populations des autres Organisations eu égard à sa spécificité ci-dessus mentionnée, alors il y a là un coût supplémentaire qui ne peut être évité. Le constat par le BIT qu'il y a un trou budgétaire à combler (quelques dizaines de millions de francs suisses) s'impose donc à l'évidence. Eviter de payer ce coût précipiterait la chute de la couverture des sociétaires concernés. Alors il va falloir mettre la main à la poche et régler la facture tôt ou tard. Que cette facture ne soit pas maintenant payée au BIT ne change rien au fait qu'elle doit être payée à qui de droit pour garantir la pérennité de la couverture, et en l'occurrence elle doit être payée à court ou à long terme à Van Breda. Il ne faut pas se faire d'illusions sur la véracité et la viabilité du passage à l'externalisation de la couverture, celle-ci a logiquement le même coût que le BIT, voire davantage si on y ajoute le bénéfice que toute entreprise commerciale est en droit de réaliser. Déjà des franchises sont exigées, elles n'existaient pas auparavant, des primes augmentées, c'est normal et la politique de redressement se fera à hauteur du coût de l'assainissement exigé, c'est-à-dire de plusieurs millions de francs suisses.

Il n'y a donc pas lieu de pavoiser, mais de constater qu'en l'occurrence un partenariat a éclaté faute de bons partenaires, faute de confiance et de foi dans l'esprit mutualiste des caisses-maladie. Ce qui est exigible par 'Pierre' sera de toute manière payé à terme, et à 'Paul' avec les aléas inhérents au passage à une entreprise privée.

Alors, est-ce un marché de dupes ?!

Mohammed SEBTI



Balades d'un touriste rienologue dans les déserts d'Egypte

Seconde partie

MERCREDI 21 FEVRIER 2001

Réveil au soleil vers 6h00 dans ce paysage de sable coupé par quelques arbres. Des douilles de balles de chasse nous signalent que des chasseurs sont passés par là.

Le vent est tombé, Partrick est levé depuis longtemps pour profiter des lumières du matin qui lui permettent de faire de magnifiques photos (du moins, j'espère, car je ne les ai pas encore vues). Le petit déjeuner est préparé au feu de bois et nous apprécions de plus en plus leur thé fort.

Je retrouve la forme et l'ambiance si particulières des déserts, mouvement des sables, quelques arbres, des dunes qui se perdent dans un horizon infini de couleurs chaudes nuancées. D'autres déserts sont plus agressifs, certains n'ont pas cette immensité.

Vers 10h30, Hamouda nous fait découvrir « la source magique » ou «Ain Serou », dont les Romains connaissaient déjà l'existence. L'eau est, là aussi, ferrugineuse. Les Romains ont construit plusieurs bassins en cascade , le dernier peut servir à la toilette. Cette source est à l'écart des pistes principales fréquentées par les touristes. Richard prend quelques esquisses pour ses futures aquarelles qu'il complétera éventuellement avec nos photos. Nous verrons une autre source complètement polluée , notamment par des sacs en plastique qui ondulent tristement en obstruant l'évacuation.

A environ un kilomètre de là, sur les hauteurs, Hamouda, nous montre une sépulture qui serait romaine. Sous les pierres, il y a effectivement trois squelettes, mais de quand datent-ils ? Et nous n'avons pas les moyens de les faire parler !

Je m'allonge dans le sable, loin de tout, l'expression seul au monde prend toute sa signification. Et pourtant, mes compagnons sont proches.

Nous verrons encore quelques vestiges de caves ou de réservoirs attribués aux romains. Je fais des photos du 4/4 dans des situations ... bizarres, à la limite du déséquilibre.

Nous arrivons au mushrooms place, la place des champignons et nous allons dormir au milieu de ces champignons, dans une partie dégagée. J'ai trouvé que ces groupes de pierres ressemblaient plus à d'énormes meringues aussi bien dans les couleurs que dans l'aspect qui s'effrite. Meringues ou forêt noire, quelle est la meilleure image ? Richard profite de la lumière du soleil couchant pour croquer ces fameux champignons qui ont «poussé » par centaines, taillés par la corrosion du vent

Après nous être installés, nous rencontrons une famille de Français, papa, maman, grand- mère, les enfants avec son guide qui leur fait découvrir ces paysages. Dans le désert, nous comprenons que chacun s'installe loin des autres. Leur voiture est plus neuve que la nôtre, mais est-ce important ?

Le soir, nous nous régalaons de macaronis égyptiens. La cuisine est très bonne, nos accompagnateurs cuisinent très bien avec le peu qu'ils ont à leur disposition.

JEUDI 22 FEVRIER 2001

La nuit a été très fraîche. Sous la tente j'ai bien dormi et le réveil a lieu vers 7h00 . Patrick a déjà escaladé la plupart de ces mushrooms d'où il a fait des photos en profitant de la lumière rasante du petit matin.

J'apprend à faire ma toilette avec une demi-bouteille d'eau, malgré ou grâce à cette économie d'eau, nous ne nous sentons pas sales , finies les grandes ablutions !

Lors du petit déjeuner nous rencontrons un groupe de marcheurs, enfin en fait, il n'y en avait qu'un seul, entouré ou escorté ou prisonnier de six ou sept marcheuses. Deux dromadaires portent une partie de leurs bagages. Lorsque nous repartons nous croisons leur voiture dans laquelle se trouve le restant de leurs bagages. Hamouda connaît bien leurs accompagnateur, il échange sa roue de secours neuve contre leur roue de secours... crevée . Nous devrions arriver à Farafra avant eux. Hamouda est sûr de pouvoir faire réparer cette roue de secours, si nécessaire dans ce milieu. Ce geste altruiste nous interpelle un tantinet et si, à notre tour, nous avons ce même problème en plein désert, sans téléphone....

J'écris dans le sable la date du jour, Tarek me la transcrit en arabe. Nous arrivons vers le mushroom le plus connu surnommé ou doigt ou zob et je pense que la compréhension de ce mot arabe est aisée, il est donc inutile de traduire sa signification en français. Evidemment, nous faisons des photos qui seront certainement classées X par des puritains frustrés.

L'après-midi, nous sommes surpris par une mini tempête de sable et la pluie vient s'ajouter à ces déplaisirs. Nous rentrons à Farafra où nous sommes contrôlés à un poste militaire routier. L'oasis nous semble poussiéreuse, envahie par le sable. La principale production est la culture de l'olive. Nous visitons une galerie d'un artiste local, peintre et sculpteur qui semble connu en Europe et notamment en Allemagne.

J'achète des bouteilles de bière égyptienne pour dix livres égyptiennes ce qui fait environ 20ff la bouteille mais je ne fais pas encore le change en euros. Le soir, le campement est installé en bordure de l'oasis, les moustiques viennent goûter à nos délicats épidermes, j'ai mis du collyre dans presque tous les yeux et joué à l'infirmier-chef en indiquant à Hamouda comment bien se pommader suite à cette tempête de sable. Richard a apporté quelques joyeusetés et nos oreilles ont le

droit d'entendre le bruit délicat et subtil d'un bouchon qui déserte le goulot d'une bouteille « Château La Lagune 1995 ». Après le bruit, nos papilles se régalent. Surprenant, isn't it, grand vin en plein désert ! Si ma mémoire est bonne, nous avons terminé sur un cognac ou un armagnac. Nous avons partagé, discrètement, ces libations avec nos accompagnateurs et le sommeil est réparateur.

VENDREDI 23 FEVRIER 2001

Le vent tombé , le départ est relativement tardif car nous levons le camp vers 9h15 . Patrick réussit à se raser avec sa demie-bouteille d'eau... et son rasoir. Sous le soleil retrouvé et sans le vent, nous visitons l'oasis de Farafra, ses ruelles étroites, sa boulangerie, ses sous bois où se promènent moutons ,bergers et des aigrettes dans les champs irrigués Les habitants nous saluent gentiment et acceptent d'être photographiés en souriant.

Nous retournons à Baharya (environ 185 km) où de nouveau nous sommes invités chez Hamouda. Dans l'après-midi, nous revenons à Hot Spring, la source chaude, ferrugineuse et soufrée où Hamouda possède une résidence « secondaire » en cours de construction ou de finition...éternelle

Nous avons la chance de voir un dromadaire qui vient de naître le matin même. La mère monte la garde près de son petit, nous mitraillons à l'aide de nos objectifs ce charmant spectacle. Nous nous baignons à la source chaude. Quel régal de se laver après une semaine de désert. Nous profitons de cette baignade après que tous les touristes soient partis. Cette source est fréquentée aussi par les locaux qui viennent nombreux mais nous avons la chance de nous retrouver seuls, tous les six.

Nous prenons notre dernier repas préparé par Hamouda, Haouam, Tarek et des voisins qui sont venus en amis. Cela sera notre dernier repas dans le sable. Les paysages qui entourent cette partie de l'oasis sont merveilleux et reposants. Des dunes de sable cernent l'oasis, l'une d'elles se dresse telle une pyramide naturelle.

Nous allons dormir dans une des pièces, très sommairement meublée de la maison d'Hamouda. J'ai le triste privilège de dormir dans un lit complètement « destroyed» tandis que mes gentils compagnons s'allongent sur des tapis à même le sol en ciment. A cause de l'inconfort et des ronflements des uns et des autres, je crois que personne ne dort très bien, mais personne ne se plaint, on regrette presque la tranquillité de nos tentes.

ET TOUT CECI S'EST PASSE DANS LA JOIE ET LA BONNE HUMEUR

A SUIVRE.....

Pierre VANGELEYN



Wangari Maathai : un rayonnant exemple à suivre !

Quand j'ai pris mes fonctions de Chef de la Section de l'Education à l'UNEP, en 1986, mon prédécesseur, le Pr Edward Rugumayo, dans l'exposé de mes tâches, a mentionné le nom d'une jeune enseignante kényane, à Nairobi même, qui effectuait un fantastique travail : créer des **ceintures vertes** autour des villages. Elle s'appelait **Wangari**.

J'ai donc pris contact avec elle et me suis ensuite rendu à Kikuyu, à l'intérieur du pays, afin de voir quelques-unes de ses **ceintures vertes**. L'idée était simple, les résultats fantastiques. Au lieu d'aller détruire des forêts éloignées afin de se procurer du bois comme combustible ou pour la construction, chaque village avait créé autour de lui une **ceinture verte** d'arbres entretenus par les villageois eux-mêmes. Ce qui leur permettait d'avoir à portée de main le bois de chauffage et de construction. La seule obligation était que si vous aviez besoin de couper un arbre, vous deviez en planter un autre et le soigner.

Ces villageois pratiquaient le **développement durable** bien avant la Conférence de Rio de 1992. Il en résultait tout bénéfique pour les gens, l'environnement et – je peux le constater maintenant – la paix sociale en évitant des conflits au sujet des forêts.

Je lui ai aussitôt demandé si elle accepterait de se rendre dans les pays voisins pour faire connaître et développer les **ceintures vertes**. Elle a répondu avec enthousiasme. C'est ainsi qu'avec un modeste contrat des N.U. elle est allée en Tanzanie, Ouganda et d'autres états pour répandre cette idée de **ceinture verte**. Incidemment, c'est là un exemple typique d'une forme d'action des Nations Unies d' « **effet multiplicateur** » : une idée valable pour un lieu donné adaptée à plusieurs contextes identiques.

Au fil des années, j'ai suivi la carrière de Wangari et son combat pour la préservation des écosystèmes et de la vie sauvage au Kenya. Elle a ainsi souvent mis en danger son poste d'enseignante à l'Université de Nairobi. Une fois, le gouvernement Moi l'a jetée en prison, pour une journée, temps qui a suffi pour lui appliquer la règle pénitentiaire : on lui a rasé la tête. Le jour suivant, elle a couvert sa tête du foulard traditionnel des Kikuyi et a poursuivi le combat ! Lorsqu'elle a divorcé, on rapporte que son mari a dit : « *elle est trop instruite, trop forte, trop têtue et trop difficile à soumettre* » : un mauvais point pour les hommes, un prix Nobel pour la femme.

Bravo Wangari ! Votre prix Nobel de la Paix est en fait un *prix vert*, qui renforce l'idée que des ressources de base stables : nourriture, terre, logement, eau, etc., sont essentielles au maintien de la paix - locale, régionale et mondiale.

Vous êtes un rayonnant exemple, pour l'Afrique et le reste du monde, de ce qu'une femme attachée à une cause, peut accomplir.

Wangari Maathai
1940 – 2011
Nobel Peace Prize
Laureate of 2004



Dr Michael ATCHIA
traduction Samy KOSSOVSKY



Langue française

On appelle ceci des « Homographes » non homophones, car ces mots s'écrivent de la même façon mais se prononcent autrement suivant le sens....En français : deux mots composés des mêmes lettres se prononcent toujours de la même façon ! En êtes-vous bien sûr ? Et bien non.

Voici quelques exemples d'homographes de prononciations différentes ! (Homographes non homophones)

Sortant de l'abbaye où les poules du *couvent* couvent, je vis ces *vis*. Nous *portions* nos portions, lorsque mes *fil*s ont cassé les fils. Je suis *content* qu'ils vous content cette histoire. Mon premier fils est de l'Est, il est *fier* et l'on peut s'y fier, ils n'ont pas un caractère *violent* et ne violent pas leurs promesses, leurs femmes se *parent* de fleurs pour leur parent. Elles ne se *négligent* pas, je suis plus négligent. Elles *excell*ent à composer un excellent repas avec des poissons qui *affluent* de l'affluent. Il *convient* qu'elles convient leurs amis, elles *expédient* une lettre pour les inviter, c'est un bon expédient. Il serait bien que nous *éditions* cette histoire pour en réaliser de belles éditions.

Voyons aussi quelques exemples d'homographes de même prononciation (Homographes homophones) :

Cette *dame* qui dame le sol Je vais d'*abord* te dire qu'elle est d'abord agréable. À *Calais*, où je calais ma voiture, le *mousse* grattait la mousse de la coque. Le bruit dérangerait une *grue*, elle alla se percher sur la grue. On ne *badine* pas avec une badine en mangeant des *éclair*s au chocolat à la lueur des éclairs. En découvrant le *palais* royal, il en eut le palais asséché, je ne pense pas qu'il *faille* relever la faille de mon raisonnement.

Voici l'exemple le plus extraordinaire de la langue française ! (mot de sens différent mais de prononciation identique)

Le ver allait vers le verre vert et non vers la chaussure de vair gris argenté.

Pauvres étrangers qui apprennent le français !

Activités sociales

Cité seniors : Carrefour international

De 14 à 16 heures ; rencontres informelles

3 septembre 8 octobre 5 novembre 3 décembre 7 janvier 2015

Cité Seniors Rue de Lausanne 62 1202 Genève
Tél. +41 22 418 53 61 citeseniors@ville-ge.ch

Nyon

Le restaurant "El Medina " est situé au 11 Rue de la Combe, qui par de la Rue de la Gare au niveau de la place du Marché. Tourner à droite à la boutique "Anouk".

Mardis : 21 octobre

Mercredis : 20 août 19 novembre

Jeudis : 18 septembre 18 décembre

Contact : Pauline Nicholls : panicholls@bluewin.ch

FERNEY

AAFI/AFICS déjeuners à Ferney-Voltaire Derniers lundis du mois dès août....

Contact ; Carl Freeman ; carlfreeman33@gmail.com

Déjeuner au BIT : 23 septembre

Séminaire Prévenir l'isolement page 17

Les activités sont reprises dans les NEWSLETTERS d'où l'importance de nous donner votre adresse courriel.



Courrier de nos lecteurs

Nous avons eu le plaisir de recevoir cette photo très touchante suite à notre *Bulletin* d'avril.



M. et Mme Kosunen fêtent leur 70 ans de mariage et les 90 ans : BRAVO



Editorial

Alone in my hotel room in Rome, I had time to reflect, We were there to represent AAFI-AFICS at the annual FAFICS Council meeting, with an impressive pile of documents to read. The Committee had, of course, been able to comment on the main topics; it was, however, essential that the Geneva point of view should be presented with circumspection. We learned a lot from listening to others and the question of ageing was highlighted by AFICS-Australia and AFICS-Mauritius. It is a subject that requires much attention but also innovation.

The Federation now comprises 57 member associations and the main preoccupations are obviously not the same everywhere. In our region we are blessed with a good medical infrastructure, transport facilities and social connections, for those who wish to avail themselves of these benefits.

One may, however, live right in the middle of a group and yet be alone; maybe by inclination, by language, or simply because one is hard of hearing. We recently lost one of our most devoted volunteers, our friend Mirjam Newman, who for over 20 years helped at the reception desk for the lunches at the ILO. Mirjam was an active volunteer worker in a number of associations, and yet she died alone and was only buried nearly two months later. Was this the fault of X or Y, the fault of the massive computerization that has replaced human contact, or merely a coincidence?

This sad event did however confirm our plan to hold a seminar on loneliness (see article on page 47). In the meantime, and even more during the summer break when many apartments are empty, I would beg you to keep in touch with those of your acquaintances who live alone: it is so simple to make a telephone call. And for those of you who live alone please do stay in contact with your friends and, especially, remember to have an easily available and **up-to-date list of contacts** to be advised in case of need.

I must admit I sometimes want to raise my fist, not for a demonstration ... though when one recalls that in the United Nations small pensions have not been revised since 1995, it can be questioned if our pension system has not forgotten the human aspect of its role ... in fact I want to make a fist as one does to stop the water running away from the fountain ... to stop life from going too fast and taking from us friends like Anders ... or afflicting the best of us like Roger and Jean-Jacques.

Odette FOUERAL

translation Elisabeth BELCHAMBER



In Memorium

Message from Roger Eggleston,
FAFICS President and former AAFI-AFICS President

It is with the deepest regret that we must inform you of the death on 2nd June 2014 of our Honorary Secretary, Anders Tholle.

Anders was Secretary of FAFICS from 2002 to 2010. He was not merely an efficient and effective Secretary but also a devoted member of the FAFICS family who worked tirelessly to encourage groups of retirees to form themselves into Associations and then to join FAFICS.

The period during which he was Secretary saw one of the greatest increases in the number of Member Associations from 26 in 2002 to 49 in 2010; an increase of 23 members.

Anders was a member of AAFI-AFICS Geneva, and a founding member of AFICS Cyprus.

Anders was responsible for preparing a history of the Federation's first 35 years. In his memory, we shall reprint this in FAFICS Matters together with a more complete obituary.

Please find below the messages received at AAFI-AFICS :

What terrible news, such a shock, and a great loss to our UN family.

I had been looking forward to seeing Anders here in Denmark this summer.

Anders was a wonderful colleague and a true friend, always ready to help and guide. He will be sorely missed by all those who had the pleasure of knowing and working with him.

On behalf of all former UN staff in Scandinavia, kindly convey our heartfelt condolences to Anders' family.

Jill Conway-Fell

Please, accept our condolences. We have known Anders since early 1970s when we were his neighbours at 5, chemin de Taverney, Grand Saconnex.

Vladimir and Marianna Yulin

It is truly saddening to hear about the passing of Anders Tholle. Apart from his many professional qualities, he should be remembered for the empathy and kindness he showed to all those who came into contact with him. He will be greatly missed.

Rosie Lewis

You may wish to send a private message to the family :

Wanda Tholle
Parc-Horizon 2
Route de Fontanivent 30
CH-1822 Chernex



74th AAFI-AFICS General Assembly, 15 April 2014 – Salient Points

A minute of silence was observed in memory of those who had passed away since the last Assembly. Ms Odette Foudral also wished that the thoughts of the Assembly should turn for a few minutes to those who were suffering from health problems.



Mr Serguei Raskalei (Chief of UNOG Human Resources) expressed his emotion in addressing the participants. He had been much impressed by the *Bulletin* prepared for the General Assembly, which had allowed him to fully appreciate the importance and vigour of AAFI-AFICS.

Ms Foudral mentions the sometimes uncivil attitude of certain security guards vis-à-vis some AAFI-AFICS volunteers; there had recently been three incidents. She also noted that this year no T1 car badges had been issued to the Association's voluntary workers. Mr Raskalei promised to meet with the new chief of security and to provide his assistance whenever possible,



The Assembly noted with thanks the presence of the representatives of the Joint UN Staff Pension Fund, MM Alan Blythe and Aliamane Bacar Said.

Election of the Presiding Officer

Mr Jean-Jacques Chevron proposes Mr Jack Martin (former ILO staff member with a long



career) who is eminently qualified to lead such a meeting. There are no other proposals and Mr Martin is elected unanimously.

Report of the Committee

Ms Foudral hopes that sufficient time will be devoted to questions from the Assembly since everyone has been able to read the report. She apologises that one of the Association volunteer translators, Ms Félicité Nacereddine, was inadvertently omitted from the list.

The decrease in membership is a growing concern. The importance of becoming a member of AAFI-AFICS is stressed repeatedly during the Association's presentations at pre-retirement seminars.

There is a world-wide network of Associations, the more recent having been set up in Cyprus, Niger, Burkina Faso and Togo. Each Association is a member of the Federation of Associations of Former International Civil Servants (FAFICS) which is able to respond to the different needs.

UN Joint Staff Pension Fund (UNJSPF)

The Chief of the Geneva office, Mr Alan Blythe, stresses the quality of the competence and proficiency of the Fund's staff who do their utmost to provide an efficient service. A main preoccupation is to ensure that the pensions are paid each month. The first pension payment after retirement is now made, on average, within ten working days.

The Fund's assets are now at an all-time high – last March, for instance, they amounted to 52 billion dollars with a real interest rate of 3.2%. The 2013 actuarial assessment showed a slight deficit of 0.72% but the experts consider that the trend is positive.

Mr Samuel Mbele-Mbong, Vice-Chairman responsible for pension matters, stresses with pleasure the constantly excellent relations and co-operation maintained between the Fund and AAFI-AFICS.

Mr Bacar Said presents the IPAS project which will become operational in November 2014. This ambitious scheme brings together 3 or 4 former systems and is therefore complex. It will require :

- A nine-figure retiree index number
- Re-registration on the web site to provide self-service to members
- Access to forms as required
- Information on payments and deductions, etc

Beneficiaries will be informed of the new programme which should become operational without any difficulty, the payment of monthly benefits remaining the prime concern of the Fund.

Regarding survivors' benefits, reference is made to the joint seminar for retirees (UNJSPF and AAFI-AFICS) that took place on 2 February 2013. The April 2013 *Bulletin* contains a report on this seminar. The documents needed are: a death certificate of the beneficiary, a marriage or divorce certificate, a birth certificate, etc. A file can then be created and payments of the survivor's benefit made within 15 working days. Mr Bacar Said adds that on the basis of the documents provided the Fund can determine if there are several survivors and who may benefit from a pension.

Management of the staff of the Pension Fund

Mr Jean-Jacques Chevron refers to recent information regarding the "privatization" of the staff of the Fund. Mr Blythe thanks him for raising this question but explains that it is difficult at this time to have an in-depth discussion. The Fund uses the services of the United Nations, that are somewhat inflexible which sometimes creates difficulties in staff management. Modifications are being discussed but the negotiations are taking place in New York and the participation of the Geneva Office is all but inexistent. Mr Bacar Said comments on the first reactions of the staff in Geneva on becoming aware of a document proposing changes in their status. They were shocked and anxious since these changes would alter the terms of their contracts, would modify future recruitment procedures and lead to a massive departure of the Fund's staff.

Ms Foudral emphasizes that appreciation of the work of the Fund is growing constantly and thanks MM Blythe and Bacar Said for their frank responses; AAFI-AFICS will continue to follow the situation closely.

There is a lively discussion on the best means of dealing with this question.

Mr Mbele-Mbong refers to a letter dated 8 April 2014 from the Fund's CEO, which implies that any decisions will follow normal procedure through the Joint Pension Board and the General Assembly.

Ms Foudral states that the Association will take all necessary action. The staff of the Fund needs our support and members of AAFI-AFICS should be aware of this problem. She emphasizes again that the idea of "privatization" is an aberration. In the meantime, we must show solidarity (see the exchange of correspondence and action taken with FAFICS).

Mr Jay Sundaresan (Secretary of FAFICS) agrees and proposes that this solidarity be extended to the Federation, which represents in total around 16,000 retirees.

In conclusion, Mr Martin proposes to confer the task on the Committee of AAFI-AFICS.

Ms Foudral informs the participants that the annual letter from the Fund, now published in both English and French on its website, encourages retirees to join AFICS. She also reports that a second seminar, similar to that launched in February 2013 by Mr Gilbert Ferrari, is being planned by the Committee in 2015.

Health insurance

Mr Pierre Vangeleyn (Vice-Chairman responsible for health matters) underlines two points: no representative of UNSMIS (Staff Mutual Insurance Society) was able to attend the Assembly; he had omitted to send an invitation to the health insurance schemes of the other organizations. He adds that he is in fact only a co-opted member of the UNSMIS executive committee.

Mr Vangeleyn explains that AAFI-AFICS was not informed of the problems encountered by the members of ILO and ITU. Recourse to a private insurance scheme shows some similitude to the situation that has arisen in the Pension Fund. A mutualist approach is very different from that of a private insurance in that there is no aim to make a profit at any cost.

It is pointed out that VAN BREDA offers very favourable health insurance benefits.

Taxation

Mr Mohammed Sebti speaks of the letter addressed by the UN in New York to the Ambassador of France concerning taxation of the lump sum, to which there has never been a reply. The role of the Legal Service of the UN is firmly to protect our interests and to ensure that the Convention signed with France is respected.

Federation of Former International Civil Servants (FAFICS)

Ms Katia Chestopalov informs the Assembly that FAFICS will take part in all the activities of the 61st session of the UN Joint Staff Pension Board, to be held in Rome from 10 to 18 July 2014, once again highlighting the excellent relations that exist between these two bodies and that the expertise provided by FAFICS is recognized.

External relations

Ms Foudral states that AAFI-AFICS continues to extend its activities, particularly in Geneva; it is now a member of the *Plateforme des aînés*. Contacts are more difficult in neighbouring France but there are regular exchanges.

2013 accounts

The Treasurer, Mr Venkataraman Narasimhan, thanks the two auditors, MM Mohammad Rharha and Ventura Garcia Garnateo, who introduced some modifications, particularly with a view to simplifying the presentation.

The auditors thank the Treasurer for his irreproachable work.

Mr Narasimhan announces that despite the volume of work involved the auditors have both accepted to be re-appointed.

Accounts

AAFI/AFICS STATEMENT OF INCOME AND EXPENDITURE FOR THE YEAR 2013 (Expressed in Swiss Francs)			
INCOME		EXPENDITURE	
	ACTUAL	BUDGET	
Contributions	38 920,74		
Annual	8 803,74	8 000,00	35 758,00
Transfer from Reserve	30 117,00	32 000,00	9 863,50
Other Income	11 557,20		4 591,36
Withdrawal from reserves	0,00	27 500,00	3 384,56
Gross Interest	11 557,20	7 500,00	2 825,10
			2 500,35
			1 798,35
			1 277,25
			800,00
			765,00
			387,20
			231,00
			43,14
			0,00
Excess of Exp. Over income	13 746,87		
GRAND TOTAL	64 224,81	75 000,00	64 224,81
			75 000,00

Elections to the Committee

In conformity with the Statutes of the Association, members of the Committee shall be elected by secret ballot for a period of four years, in accordance with the following arrangements :

- Every two years elections shall be organized among the members of the Association for half of the seats on the Committee, i.e. nine seats.
- Candidates for election shall be members of the Association proposed by at least three other members. Members of the Committee retiring after a period of four years shall be re-eligible. Nominations shall be received by the President at least four months before the date of the regular session of the annual General Assembly.
- The list of candidates shall be drawn up by the Chairman and sent to all members of the Association at least three months before the date of the regular annual General Assembly
- Voting is carried out by correspondence
- The detailed procedure of the vote is determined by the Committee

A form for the nomination of candidates for the period 2015-2019 is to be found at the end of this *Bulletin*.

In 2013 there were only six candidates for the nine vacant seats. These six candidates were therefore elected for the period 2013-2017. The Committee co-opted three members to fill the vacant seats. These members should now stand for election to the Committee for the remaining two years, 2015-2017, together with any other nominations that may be received for election to these three seats.

A form for the nomination of candidates for the period 2015-2017 is also to be found at the end of this *Bulletin*.

We apologize for the apparent complication of this procedure but we are obliged to find a way to balance the committee membership in accordance to the statutes.



FAFICS Council, Rome, July 2014

The Council of the Federation which groups a large number of associations of retired international civil servants meets every year. The main items on the agenda are those which concern all retirees :

Pensions

Health insurance after retirement

And, more recently, the problem of ageing (the rights of older persons, their difficulties, recognition of their value).

This year a major question was that of the payment of pensions on the local track. It is true that a recent actuarial assessment has revealed a deficit of 0.72%. but only the more costly actions were under scrutiny and the dual track costs more than the dollar track. The dual track allows those who live outside the dollar zone to receive a pension that is in equation with their country of residence, and thus without the risk of monthly fluctuations of exchange rates. Our representatives on the Joint Staff Pension Board are especially vigilant regarding any measures that might put the dual track system in danger.

It goes without saying that any questions that might entail increased costs were postponed to a later date

There was, however, one positive feature in the CEO's presentation, namely that the downward trend of the results of the actuarial assessment had apparently been halted and it is to be hoped that in 2015 there will be an upward swing.

Our representatives have also been mandated to request a rapid revision of small pensions and a better adaptation of the procedures of appeal against decisions made by the Fund.

The second item of importance was health insurance coverage for retirees.

This is a question that concerns the majority of us, since one must have been insured for a certain number of years to be able to continue to benefit from such insurance and also to have made a request to do so. (I would remind everyone that if you resign from UNSMIS, for example, it is not possible to reintegrate the scheme).

There are two sides to the problem: sufficient means to cover expenses over the long-term and the cost of the premiums.

It should be recalled that last year the General Assembly suggested that health insurance should be managed by the Pension Fund ... with no thought of the implications or the logistics. Fortunately this suggestion was rejected.

Some organizations have created a reserve fund to face future expenses over the longer term but this has not been done by the UN, for example.

These premiums are being examined by the Civil Service Commission (ICSC) to determine whether they are compatible with a correct balance of costs between those insured and the organizations. Once again, it is the financial aspect that wins the floor. We should remember that what is important for us is to have an insurance scheme that covers everyone world-wide and that is subsidized by the organizations.

The third key item on the agenda of the Council is that of ageing which will become ever more critical if one looks to the future with climatic warming and its effects on the population, especially the older generations who may suffer from a lack of water, space and the political decisions taken by countries. It should be recalled that for the very first time the Human Rights Commission held a three-day SOCIAL FORUM on the rights of older persons (see the article in the April issue of the *Bulletin*).

The FAFICS Council is bit like a council of wise men who try to foresee the problems that lie ahead in order to take the best decisions.

The role of FAFICS within the Pension Fund is of utmost importance and our delegation of four members and two alternates (including Katia Chestopalov for AAFI-AFICS) can provide its expertise, as also in the working groups. I would like to express my thanks to Roger Eggleston who contributed his knowledge and experience not only to FAFICS, of which he was he President, but also to the Joint Staff Pension Board. We must trust that his health will allow him to continue to impart his wisdom and understanding.

Associations are being created in many different countries and will thus be in a better position to respond to regional questions.

The members of the Bureau of FAFICS are listed below:

Function/Officer	Name	Current Position	Supporting Association
<u>President</u>	Linda Saputelli	President AFICS/New York	AFICS/New York
<u>Vice-Presidents (7 positions)</u>	Samuel Mbelle-Mbong	Vice-President, AAFI-AFICS	AAFI-AFICS Geneva
	Pierre Adama Traore	President, AAFNU-BF	AAFNU-BF Burkina Faso
	Adriana Gomez	Vice-President	AFICS-Chile
	Michael Atchia	Secretary-General, AFICS-M	AFICS-M Mauritius
	Warren Sach	Member, Governing Board, AFICS-New York	AFICS/New York
	Marashetty Seenappa	President, AFUNPI	AFUNPI Bangalore
	Ahmed Hussain	President, AFUNSOB	AFUNSOB Bangladesh
<u>Secretary</u>	Jayaraman Sundaresan	Committee Member AAFI-AFICS Geneva	AAFI-AFICS Geneva
<u>Treasurer</u>	Wolfgang Milzow	Committee Member AAFI-AFICS Geneva	AAFI-AFICS Geneva

Odette FOU DRAL

translation Elisabeth BELCHAMBER



Staff Management in UNJSPF

Any number of rumours and diverse information were being circulated about our Pension Fund. The information was published in an e-Newsletter

There was a lengthy discussion on this during the General Assembly on 15 April 2014.

We did not want to act in too much haste and risk giving out unverified information. We therefore approached the Federation, which is in a better position to obtain precise details, to keep us duly informed.

It was not a simple matter since there were innumerable exchanges at all levels.

Please find below :

Letter from FAFICS President to members associations,

Letter from FAFICS President to the CEO,

Open letter from, the CEO to the UNJSPF participants and retirees

Message to all member and associate member associations

We have been receiving many requests for advice on how those UNJSPF beneficiaries who have received indirectly a petition to the UN Secretary General should react. The petition was circulated electronically by staff unions on 15 May.

The issues in question are not new and have been under discussion for some time both in the Pension Board and in the United Nations General Assembly. They concern the revision of the administrative arrangements under which the Pension Fund Secretariat operates under a Memorandum of Understanding (MoU) between the Fund and the United Nations. However, the petition refers not only to these administrative arrangements but also alludes to concerns for the management of investments.

FAFICS and our Member Associations in New York and Geneva have been carefully monitoring the situation and actively seeking clarifications from the Secretary/CEO of the Fund.

At the request of the President of FAFICS, the President of AFICS/NY met with the CEO/Secretary of the Pension Fund and his deputy on 14 April and received assurances that any changes in the MoU would be brought to the Pension Board for approval before being referred to the General Assembly for decision.

On 30 April, the President of FAFICS wrote to the Secretary/CEO of the Pension Fund to express concern about the rumours which were circulating on the matter.

This letter is reprinted here:

30 April 2014

Dear Sergio,

Thank you for your email attaching your letter of 8 April to the Secretaries of SPC's and seeking my thoughts and suggestions on the topic.

I have read carefully your message. I have been somewhat surprised by the extent of further communications on this subject which I - and some of our AFICS members - have received. The issue is clearly contentious.

Let me recall, for the record, that I have supported some relaxation of the UN administrative processes including the recruitment and promotion of UNJSPF staff members through the renegotiation of the MoU between the Fund and the United Nations. In interventions in the Board, I cited the example of the MoU between the ICSC and the UN which I felt might be a model for the discussions of the matter in the Fund.

However, what is seemingly being proposed through the issuance of an SGB() goes far beyond the required flexibility in human resources management processes and is of concern to me and to the Member Associations of FAFICS.*

FAFICS is grateful to you for meeting with our Vice-President, Linda Saputelli, on 14 April at which, I understand from Linda, you confirmed that no action would be taken in respect of any administrative issuance until the normal procedures of consulting the Board had taken place. I was reassured by this message.

The matter, however, appears to continue to inflame passions to such a degree that our Member Associations - notably in New York and Geneva - are expressing continuing concern for the effect that this matter is causing to the serenity which we have come to expect in our dealings with the Fund Secretariat. This can and does have an impact of the invaluable services the Secretariat provides to beneficiaries worldwide and also to the management of the investments of the Fund.

We very much hope that a period of calm can be re-established in order to allow for the necessary consultation with the staff of the Fund, the UN Office of Human Resources Management and with the members of the Board to allow a thorough review of the proposed changes in the Fund's human resource management and of the potential consequences of the proposals which, from the drafts that have been circulating so widely, have been under consideration.

At all events FAFICS must insist that no action be taken to circumvent the review and consideration by the Board of any action being contemplated in the area of delegation of authority.

I am copying this note to the Chairman of the Board with a request that the Board members be informed appropriately.

With best wishes

Roger Eggleston, President, FAFICS

*Mr Sergio Arvizu,
Secretary/CEO, UNJSPF*

*Note: * An SGB is a (UN) Secretary General's Bulletin*

On 19 May, AFICS/NY wrote to the CEO and the RSG (Representative of the Secretary General for Investments) to ask whether “the significant changes mentioned in the petition, especially those with respect to the items related to investments [are] in fact being contemplated” and asking for their views.

We hope that this message will help clarify at least some of the questions being asked by those beneficiaries who have been made aware of the UN staff unions’ petition.

As far as FAFICS can determine there is no concern for the investments of the Fund nor for the continued payment of pensions.

As is stated in the President’s letter, we very much hope that the calm we expect from the Pension Fund secretariat will be restored as soon as possible and we shall continue to monitor the matter and to exert pressure to his end.

As soon as further information is forthcoming, we shall advise member associations accordingly.

Roger Eggleston, President FAFICS

UNITED NATIONS JOINT STAFF PENSION FUND
CAISSE COMMUNE DES PENSIONS DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES

NEW YORK (Headquarters)
P.O. Box 5036, UNITED NATIONS, N.Y., N.Y. 10017
Tel: (212) 963-6931; Fax: (212) 963-3146
E-mail: UNJSPF@UN.ORG
Cable: UNATIONS NEWYORK
Web: <http://www.unjspf.org>

OFFICE AT GENEVA
c/o PALAIS DES NATIONS
CH -1211, Geneva 10
Tel: +41 (0) 22 928 8800; Fax: +41 (0) 22 928 9099
E-mail: UNJSPF.GVA@UNJSPF.ORG
Web: <http://www.unjspf.org>

20 May 2014

Open letter from the Chief Executive Officer (CEO) of the UNJSPF
to the Pension Fund participants and retirees

Summary

This is in response to various communications from the staff union and unidentified sources, which spread misinformation on the Pension Fund. These messages are completely unfounded, not based on any facts and could adversely and unnecessarily affect many of the participants and retirees of the Fund. The fact that the Fund is collaborating with the UN Office of Human Resources Management (OHRM) and looking at the most efficient and effective way for it to provide administrative services will not have any impact on the Fund's investments or pension payments.

There are no plans to either lower any recruitment standards or centralize additional powers to the CEO; there are no plans to outsource jobs of the Pension Fund and there are no plans to otherwise negatively affect the existing staff, including their contractual status.

In 2013, the Board requested the CEO and the Representative of the Secretary-General for the investment of the assets of the Fund (RSG) "*to review and, if necessary and appropriate, update the current MoU with OHRM/UN, with a view to ensuring that the Fund's human resources management is in line with its operational and investment needs.*"

The current review of the existing MoU will not affect conditions of service or contractual status for staff of the Fund.

The Fund has an effective governance structure that properly monitors and guides its operations and provides for checks and balances. The update of the review will be presented to the Pension Board at its sixty-first session this coming July.

The UN Pension Fund is in a good financial and operational situation, its assets are at historical highs, it has a robust governance structure currently operating well, and it is actuarially sound. The Pension Fund continues to have a long-term vision and has no need - nor intentions - to follow any outsourcing or other trends being explored by funds in heavily underfunded positions. The Fund has no plans to change anything with regard to the way it is financed, managed or administered.



Seminar on Loneliness

Remember this Date – 2 October 2014, at the ILO



For some months, the retiree associations of Geneva (the ILO Section of Former Officials, the AFSM and AAFI-AFICS) have been working together to devise a seminar worthy of interest. The subject selected is the isolation of elderly persons, its causes and consequences. After lengthy discussion, the title chosen is :

How to prevent and overcome loneliness.

Isolation became a priority item after the 2003 heat wave caused the death of many elderly people. Different projects were launched such as the CCAS (Centre communal d'action sociale) in France and the WHO Global Network of Age-friendly Cities, as for example Geneva and Lyon. Some towns also organize inter-generation neighbourhood gatherings, but to move into town could mean yet another upheaval for those who live in the country.

Isolation is unwanted solitude. Prisoners are put into solitary confinement as a punishment. We feel sorry for those who live in an isolated house or village.

We are fully conscious that this seminar will be of little avail to those who are already isolated, but we hope that it may help those on the brink of solitude ... It is a recognized fact that loneliness can come from within ourselves. There are times when solitude is sought after as a means for resourcing, to escape from the trepidations of life, to enjoy one's freedom and then ... one day ... everything goes awry. The death of a spouse, illness, a loss of autonomy can suddenly close the door to the outer world: which can also be the case of those who may suffer from dementia that has not yet been properly diagnosed.

For reasons of pride, fear or simply not wanting to disturb others, solitude creeps in.

Our aim is therefore to provide you with some ideas and addresses which might be of use so as not to fall into this trap. We will also publish a booklet with as much information as possible.

If you have any questions to raise during the discussions, please do send them before 1 September 2014 to aafi-afics@unog.ch or by letter.

We will inform you as soon as possible of the timetable and details. Please note that if you wish to participate, registration **MUST** be made by e-mail to anciens@ilo.org or by letter to the following address :

Section des anciens, ILO, route des Morillons 4, CH-1211 Genève 22.

Odette FODRAL

translation Elisabeth BELCHAMBER



Health Insurance for Residents of France

Since 1 June all persons resident in France who have worked in France or elsewhere have an obligation to take out insurance with the French Sécurité sociale. This obligation concerns those who live in the border zone and who have not chosen the Swiss health insurance (LAMal).

International civil servants and their families, provided that none of their members are actively employed, are not subject to this requirement and may continue to be covered by the insurances of the international organizations. Retirees from an international organization who are not beneficiaries of an old-age pension paid by France or Switzerland may continue to be covered by the insurance of the international organization for which they worked.

“The fact that a person is entitled to health coverage by reason of being the spouse of a staff member of an international organization in Switzerland does not exempt him/her from the obligation to subscribe to the French insurance if he/she works in France” (note by the Director of the Sécurité sociale, dated 08/04/2014, attached).

A retired civil servant may continue to belong to the insurance of the organization which employed him/her and that insurance will become complementary to the French Sécurité sociale where there is an obligation to subscribe to the regime of the Sécurité sociale. Moreover, the international insurance will continue to cover health care outside France, as before.

We draw your attention to the fact that, as a retiree, if you leave your international insurance company you cannot rejoin it. The same goes for members of your family.

Pierre VANGELEYN

translation Jane BROOKS

Some Thoughts about ‘Mutual Benefit’ Societies and What Inspires Them

Once ITU joined van Breda, many Association members, whether belonging to ITU or not, wrote to express their approval or disapproval of that Organization’s choosing to leave a ‘mutual benefit’ society and to join a private insurance company with a commercial bent.

First of all, one should stress that ITU’s choice to leave the ILO’s ‘mutual’ was not made lightly; it was forced to do so by the ILO’s demand that it pay an exorbitant sum, some millions of francs, as well as higher premiums, if it wanted to stay with the society. Those costs reflect the amounts required for the ITU to be able to guarantee a financial and actuarial balance for those it insures, something it does not offer at present given the specific nature of that group (elderly, non-renewable, with too great a number of retirees vis-à-vis workers) and in view of the absence of a long-term management policy (lack of a financial reserve to counter the risks inherent in any insurance).

The negotiations between the two partners having broken down, ITU opened the bidding, which led to the agreement with VAN BREDA.

Many comments have been made as to whether it is appropriate to resort to a private, commercial insurance company. It would be risky today to make predictions about the quality and cost of the coverage offered to ITU by van Breda; only time will tell. One can, however, observe right now that the ILO’s and ITU’s joint experience of relying on a single mutual benefit insurance company has today come to an end, to the detriment of the notion of ‘mutualism’ as conceived and administered within the Organizations, without external recourse and devoid of commercial intent. The very fact of resort to a commercial firm changes the picture fundamentally and substitutes the notion of profit for that of an undertaking whose sole aim is to protect the health of its members, while achieving a financial balance that ensures the continuity of the health insurance without profit-seeking.

I am not opposed to a policy of outsourcing services when they are ill-managed, inefficient or costly within the Organizations. The funds provided by States and the society’s members must be strictly administered. In the present instance, the following few remarks might compel us to judge whether the departure of ITU from the bosom of ‘mutual benefit’ insurance was inevitable and irreversible in the best interests of its members:

1. All mutual benefit societies are based on the concept of solidarity, their members, whether individuals or organizations must be treated equally, without distinction as to the category or organization they belong to. In analysing the financial status of the ILO/ITU health insurance, the ILO singled out the members by stressing their identity and specific nature, whereas they are normally an integral part of the larger mutual society as a

whole. If they were set apart by any specificity, then why was that not taken into account long ago, why were corrective measures not taken in time, measures to raise premiums or to constitute reserves so that all the members would be insured on a sound financial basis? This raises the problem of the fund's management as a whole.

2. Moreover, if you say that the coverage of the ITU's members is too expensive, more expensive indeed than that of the other Organizations in view of its specific nature as described above, then there are additional costs that cannot be avoided. The ILO's conclusion that there is a budget gap to be filled (several tens of millions of Swiss francs) is thus quite obviously true. Shirking this cost would mean the members were no longer covered. So we have to open our wallets and pay that bill sooner or later. The fact that the bill does not now have to be paid to the ILO in no way changes the fact that it does have to be paid to someone in order for coverage to continue and in the present case it has to be paid sooner or later to van Breda. Illusions about the rightfulness or the viability of outsourcing coverage are beside the point: it is going to cost the same as under the ILO, or even more if one factors in the profit any commercial enterprise is entitled to make. Deductibles are already being required where they were not before and premiums are increasing; this is normal and recovery will be achieved at the cost of what needs to be done to put things right, that is several millions of Swiss francs.

So blustering will achieve nothing; in this case a partnership has fallen apart because it lacked good partners, it lacked trust and faith in the spirit of mutual benefit health insurance. What is due to 'Peter' will have to be paid in the end, but to 'Paul' with all the risks inherent in resort to a private enterprise. So, is this a fool's bargain?!

Mohammed SEBTI
translation Jane BROOKS



Travels of a Nothingologist/Naughtologist in the Egyptian Deserts

Part 2

Wednesday 21 February 2001

Around 6 a.m. we woke to the sun in a landscape of sand relieved by a few trees. Empty cartridges told us that huntsmen had been that way.

The wind had dropped. Patrick had been up for ages, taking advantage of the morning light that enabled him to take magnificent photos (at least I hope it did, as I have not yet seen them). Breakfast was prepared over a wood fire; we were growing to appreciate their strong tea more and more.

I recognized the special form and atmosphere of the desert, the movement of the sand, the few trees, the dunes stretching to an infinite horizon of warm tones. Other deserts are harsher and some do not have this immensity.

About 10.30 a.m. Hamouda showed us the “magic spring” or “Ain Serou” of whose existence the Romans were already aware. There too the water was full of iron. The Romans had constructed successive descending troughs, the last being adapted for washing. This spring is off the main tourist tracks. Richard made some sketches for his future water colours to which he will perhaps add our photos. We were to see another spring, completely polluted, in particular by plastic bags which waved about miserably, blocking the water flow.

At approximately a kilometre from there on the heights Hamouda showed us a burial ground that might be Roman. Under the stones there were indeed three skeletons, but how old were they? We had no means of persuading them to tell us.

When I lay down in the sand far from everything, the expression ‘alone in the world’ took on its full meaning. And yet my companions were nearby.

We saw some more remains of cellars and reservoirs attributed to the Romans. I took some photos of the four-by-four in weird positions on the brink of overbalancing.

We arrived at the ‘mushrooms place’ where we were going to sleep in an open space among the mushrooms. I thought these groups of stones looked more like meringues, both because of their colour and because of their crumbly appearance. Meringues or Black Forest, which conjures up the more attractive picture? The light of the setting sun gave Richard the opportunity to preserve a ‘taste’ of these famous ‘funghi’, which have grown up in their hundreds, sculpted by the erosion of the wind.

After we had settled in, we met a French family, father, mother, grandmother and children, with their guide who was showing them the sights. In the desert the understanding is that everyone camps at a distance from others. Their car was newer than ours, but did it matter?

That evening we enjoyed Egyptian macaroni. The cuisine was very good and our companions cooked very well with the little they had available

Thursday 22 February 2001

The night had been very chilly. I had slept well in the tent, with the wake-up call around 7 a.m. Patrick had already climbed most of the mushrooms from which he had taken photos with the help of the low-angled morning light.

I had learnt to wash with half a bottle of water, and in spite of – or thanks to – this parsimoniousness with the water, we didn't smell dirty – no more mega-showers!

At breakfast time we met a group of hikers – or rather, in fact, one male hiker accompanied or escorted by six or seven females. Two dromedaries were carrying part of their luggage. As we left we met their car in which they had the rest of their bags. Hamouda, who knew their guide well, exchanged his new spare wheel for theirs, which was punctured! We were expecting to arrive in Farafra before them and Hamouda was sure he would be able to have the wheel repaired there if need be. Such an altruistic gesture took us aback somewhat: what if we had the same problem ourselves, way out in the desert, without a telephone ...?

I wrote today's date in the sand and Tarek transcribed it into Arabic for me. We came to the most famous mushroom, nicknamed either 'the finger' or 'zob' – I think it will be easy to guess the meaning of this Arabic word, so I need not translate it into French. Of course, we took photos which will surely be given an X certificate by frustrated puritans.

In the afternoon a mini sand storm took us by surprise and the rain came to increase our discomfort. We entered Farafra where we were checked at a military road block. The oasis struck us as dusty, half buried in sand. The main crop is olives. We visited the gallery of a local artist, a painter and sculptor who is apparently well-known in Europe, particularly in Germany.

I bought bottles of Egyptian beer for 10 Egyptian pounds, which was about 20 FFrs a bottle, but I couldn't yet translate that into euros. In the evening we set up camp by the oasis and the mosquitoes came to feast on our delicate skins. I administered eye drops to almost everyone and played the head nurse, showing Hamouda how to apply a good layer of cream after the sand storm. Richard brought some treats and our ears thrilled to the delicate and subtle sound of a cork leaving a bottle of Château La Lagune 1995. The thrill of the sound was followed by delight for our taste buds. Surprising, isn't it, a great wine in the middle of the desert? If I remember rightly, we ended with a cognac or an Armagnac. We

shared these libations discreetly with our guides and sleep came to repair all damage.

Friday 23 February 2001

The wind had dropped and our departure was quite late, as we struck camp about 9.15 am. Patrick managed to shave with his half-bottle of water – and his razor. The sun was back and the wind gone, so we visited the oasis of Farafra, with its narrow lanes, its bakery and its undergrowth in which sheep and shepherds wandered, while egrets roamed in the irrigated fields. The inhabitants greeted us kindly and smilingly let us photograph them.

We drove back to Baharya (about 185 km) where once more we were invited to Hamouda's home. In the afternoon we came back to Hot Spring, the iron-rich, sulphurous spring where Hamouda had a second home forever in process of being completed or built.

We were lucky enough to see a dromedary that had just been born that morning. The mother stood guard over her little one and we shot this charming scene with our cameras. We bathed in the hot spring. What a pleasure to wash after a week in the desert! We enjoyed this bath after all the tourists had left. The spring was also frequented by many locals, but we were lucky enough to find ourselves alone, just the six of us.

We ate our last meal prepared by Hamouda, Haouam, Tarek and some neighbours who made a friendly visit. It was to be our last meal in the sand. The scenery around that part of the oasis is marvellously peaceful. Sand dunes surround the oasis, one of them towering over it like a natural pyramid.

We were to sleep in one of the very sparsely furnished rooms in Hamouda's house. I had the unfortunate privilege of sleeping in a bed that was completely destroyed, while my dear companions stretched out on carpets on the cement floor. In view of the discomfort and the snores of one and all, I don't think anyone slept very well, but no one complained, though we were close to missing the calm of our tents.

After having finally been able to make telephone calls, we went to sleep in real, soft comfy beds..

AND HAPPINESS AND GOOD HUMOUR WENT WITH US ALL THE WAY

Pierre VANGELEYN
translation Jane BROOKS



Wangari Maathai: A Shining Example to Follow!

When I took over as Chief of the Education Sector of UNEP in 1986, my predecessor Pr. Edward Rugumayo included in his briefing of *who's who* the name of a young Kenyan lecturer who he said was at our doorstep (i.e. in Nairobi itself) and doing a tremendous job creating **green belts** around villages. Her name was **Wangari**.

So I contacted her and we eventually travelled to Kikuyu, upcountry from Nairobi, to visit some of her **Green Belts**. The idea was simple but the results fantastic. Instead of depleting distant forest for fuel-wood or timber, each village had created a **green belt** of trees for itself, cared for by the villagers themselves. This provided fuel-wood and poles at their own doorstep. The only rule was that if you need a tree and cut one, you had to plant another and care for it. These villagers were practicing **sustainable development** long before the Rio Conference of 1992. The effect was beneficial to people, to the environment and - I can see that now - to peaceful living as it helped to avoid conflicts over forests.

I asked Wangari there and then whether she would be prepared to travel to neighbouring countries to introduce **green belts**. She was enthusiastic about it and so, under a modest UN contract, she travelled to Tanzania, Uganda and other states to introduce this **green belt** idea. Incidentally, that is typical of a form of UN action termed the "**multiplier effect**": a good idea which works in one place is adapted to many other similar contexts.

Over the years I followed Wangari's career and her fight to preserve the ecosystems and wildlife of Kenya. She often put her job (as a lecturer at the University of Nairobi) at risk. Once the Moi Government had her imprisoned for 1 day : enough for the rules about prisoners to be applied – her head was shaven. The next day she donned the traditional Kikuyu head-scarf and continued the fight! When she divorced her husband, in the eighties, he is reported to have said "*she is too educated, too strong, too stubborn and too hard to control*". A minus point for men, a Nobel prize for the woman.

Bravo Wangari! Your Nobel Prize for Peace is actually a *green one*, re-enforcing the concept that a stable resource-base (of food, land, shelter, water etc.) is essential for local, regional and world peace.

Yours is a shining example – for Africa and the rest of the world – of what a woman with a cause can achieve.

Wangari Maathai
1940 – 2011
Nobel Peace Prize
Laureate of 2004



Dr. Michael ATCHIA

Parole, Parole, Parole

"Stewardesses"



is the longest word typed with only the left hand

=====



And "lollipop"

is the longest word typed with your right hand.

=====

No word in the English language rhymes with month, orange, silver, or purple.



Silver
Purple

=====

"Dreamt" is the only English word that ends in the letters "mt".



=====.

The sentence: "The quick brown fox jumps over the lazy dog" uses every letter of the alphabet.



=====

The words 'racecar,'



'kayak'

, and 'level'



are the same whether they are read left to right or right to left (palindromes).

=====

There are only four words in the English language which end in "dous": tremendous, horrendous, stupendous, and hazardous

=====

There are two words in the English language that have all five vowels in order: "abstemious" and "facetious."

=====



TYPEWRITER is the longest word that can be made using the letters only on one row of the keyboard.

=====

Now you know (a little) more than you did before!!

=====



Social Activities

Cité seniors : Carrefour international

2 to 4 PM ; informal get together

3 September 8 October 5 November 3 December 7 January 2015

Cité Seniors

Rue de Lausanne 62
1202 Genève

Tél. +41 22 418 53 61
citeseniors@ville-ge.ch

Nyon

The "El Medina" is situated at 11 Rue de la Combe, which is off the Rue de la Gare at the market place. Turn right by a shop called "Anouk".

Tuesday:	21 October	
Wednesday:	20 August	19 November
Thursday	18 September	18 December

Contact : Pauline Nicholls : panicholls@bluewin.ch

FERNEY

AAFI/AFICS lunches in Ferney-Voltaire on the final Monday in August....

Contact ; Carl Freeman ; carlfreeman33@gmail.com

Lunch in ILO : 23 September

Preventing isolation page 47

The NEWSLETTERS are a reminder of those activities. It is therefore important to inform us of your e-mail address.



Readers' Corner

We are pleased to share the following photo received after the publication of the *April Bulletin*.



Mr. and Mrs. Kosunen celebrate their 70th wedding anniversary and their 90 years.

Congratulations.



Nouveaux Membres

New Members

DENT Francine (dite Jusana) (ICAO)	Chemin de Ballallaz 10 CH-1820 Montreux	jdentdalmuano@gmail.com 0041 76 212 2804
DÉRUAZ Jocelyne # (UNOG)	1159 route de Promécý FR-74350 Cuvat	jjddru@yahoo.fr 0033 450 468 102
DOEDENS Wilhelmina J. (UNFPA)	227 route des Chênes FR-74930 Pers Jussy	wilmadoedens@yahoo.com 0033 450 852 493
FELISAZ Jeanine # (ITU)	La Chèviere FR-74470 Bellevaux	janine74@orange.fr 0033 450 737 443
FERRAND Marie-Thérèse (UNOG)	2616 route d'Annemasse FR-74130 Contamine sur Arve	mt.ferrand@free.fr 0033 450 036 640
GUBOWSKI Christine H. (UNOG)	4 rue de Versoix FR-01210 Ferney-Voltaire	0033 450 405 470
ISLIKER Catherine (UNICEF)	Knastebakken 99 DK-2750 Ballerup	erikbadenree@gmail.com 0045 2965 1325
KIMBIMBI Sanda # (UNHCR)	378 rue du Parc de Villard FR-01210 Ornex	marcsanda@hotmail.fr 0033 450 428 752
MORISSET Fabienne (UNHCR)	46 avenue de Pontailac FR-17200 Royan	fabymorisset@hotmail.com 0033 546 383 118
OKOTH-OBBO George W. (UNHCR)	Chemin de la Pralay 16B CH-1294 Genthod	okothobbo@gmail.com 0041 22 782 1088
QARBAL Christine (WMO)	61 Résidence la Fruitière Chemin de la Fruitière FR-01280 Prévessin-Moëns	christine.qarbal@neuf.fr 0033 450 408 459
SALINAS Lita (ITC)	4 Amsterdam Street Provident Village 1800 Marikina City, Philippines	salinaslita@gmail.com 00632 369 5585
VERNAZ Danièle (UNOG)	30 chemin de Froid-Lieu BTB FR-74200 Thonon-les-Bains	dvernaz@aliceadsl.fr 0033 951 747 640

Ils nous ont quittés

They Have Passed Away

UNOG – UN GENÈVE

ARIÉ Mary Elizabeth	03 06 2014
BERENT (BRYAN) Joan	21 02 2014
BEYERLY Elizabeth	07 04 2014
BUCHS Ilde	13 05 2014
CHEVALLEY Léandre	01 05 2014
CHILOV I.	21 03 2014
DE MORA Marie-Thérèse	24 03 2014
DEMAREST Marie-Anne	27 02 2014
D'OULTREMONT Marie-Victoire	09 01 2014
FICOWSKI Stanislaw	06 02 2014
GARDNER Pamela Jean	29 01 2014
GRANET Jacques	12 07 2014
HENAUT Claude	01 03 2014
ILIOPOULOS Marguerite	19 04 2014
LACROUTS Roger	16 04 2014
MAZAUD SMALT Aline	09 05 2014
MEIER Jean Jacques	26 03 2014
MOUNTFIELD Barbara H.	22 02 2014
OLSSON Lars Tor	15 05 2014
PATZIG Ingrid Agnes	19 03 2014
PEEREN Stephane J.	08 03 2014
RAOULT Noelle	03 05 2014
REYES Mario Chavez	12 11 2014
SARACENO Renata	17 03 2014
SHAH Hazel Dolores	02 05 2014
SIAGE VALVERDE Ricardo	07 02 2014
SUDAN Germaine	16 05 2014
THOLLE Anders	02 06 2014
TON That Duyet	15 04 2014
TORRENTS SERRA Alfonso	03 03 2014
VELEZ Elisa	20 05 2014
ZENONI Paul	02 04 2014
ZOLLNER DE MEDEIROS Maxime	15 04 2014

UNHCR

FELIC Jasmin	21 06 2013
HEIDLER Jean	17 06 2014
MARKO Elizabeth F.	15 04 2014
MAYER James Robert	20 03 2014
MWISA Peter Patrick M.	14 01 2014
SIDDIQI Khalid Rafiq	11 04 2014
YARTSEV Sergei	23 02 2014

ICITO/GATT

RICHARD André M.	17 05 2014
PEREIRA DA CRUZ Victor	24 03 2014

ILO – BIT

AGOSTINI François	06 06 2014
BIDARD Gisèle Elisa Jeanne	23 04 2014
BORLET Bernadette	26 01 2014
BOSC Alain Raymond Edouard	06 04 2014
BOWEN J.D.	16 04 2014
BREDE Walter	18 06 2014
CARON Jean	29 04 2014
FARWAGI Roland	08 03 2014
FREDERIC Wisler	15 07 2014
GRINEVALD Madeleine C.	13 06 2014
KRUMMEL Sonja	03 04 2014
LOUIS Fernand N.	22 02 2014
MADARY Chummong	21 09 2014
MULLER Rudolf Franz	21 02 2014
NEWMAN-STAAAL Mirjam Hester	21 03 2014
RIESBECK Ann	04 04 2014
RODRIGUEZ- CAMPOAMOR B.	09 05 2014
RUPPERT Marie Carmen	13 05 2014
SANCHEZ MENSEGAR Angel	02 04 2014
SCHWAB Gerald	02 04 2014
TCHABAN Anatoly S.	16 04 2014
THOMPSON Harry	10 11 2013
VERDERA Francisco	05 04 2014
WEBER Maria	13 03 2014
WUEGOONARATNA Sri Nihal	07 05 2014
YUNUSOV Bilal Khilaovich	30 04 2014

ITU – UIT

CHAABOUNI Hamed	09 05 2014
CHAHAR Pedro	27 02 2014
CHAPUIS Robert	24 04 2014
CLERC Gastgon	30 04 2014
HATEM Georges	28 02 2014
IRMER Theodor	27 02 2014
MICHEL L.	01 05 2014
NEHME Souhail	14 04 2014

PIERCE Barbara	18 02 2014	SLOOFF Rudolf	20 03 2014
ROIG Y COLL B.	18 04 2014	TABIBZADEH Moluk	28 04 2014
SERRA-PIERUCCI Anna Maria	01 03 2014	VALBRUNE Denise	18 01 2014
WHO – OMS		VANBEL Pascale Florence	28 02 2014
AGUILAR OLIVA Miguel A.	12 03 2014	WAGNER Marsden G.	27 04 2014
ARCILA Luis Asdrubal	17 04 2014	WITTS Betty	12 03 2014
BIZENGA Paul	14 02 2014	ZAMMIT-TABONA Marcelle	13 03 2014
BUDLOVSKY George E.	21 03 2014	ZUNIGA Jorge	05 03 2014
CORBETT Kathleen	16 03 2014	WIPO – OMPI	
DEL CID PERALTA Eusebio	01 03 2014	IVANOVSKY Monique Marguerite	14 03 2014
DOCIOVA Bohumila	27 04 2014	WMO – OMM	
EIVERS Marie-Thérèse	24 03 2014	LETESTU Eugenie	26 03 2014
FARRE Priscilla B.	29 03 2014	UNHQ – ONU NEW YORK	
GATMAITAN Jesus D.J.	21 04 2014	AHMED Musa Abukar	20 03 2014
HAN Jung Ho	04 05 2014	ANTIPPAS George	26 04 2014
HERTOG Madeleine Y.H.	01 02 2013	BARABAS Anne	08 04 2014
ISIDRO Francisco R.	03 04 2014	BERGAS Henry	17 02 2014
IUDICISSA DE SOSA Lucia Carmen	13 05 2014	BOATSWAIN George Ebenezer	21 04 2014
JABOULIN Marc R.	14 05 2014	BUGNI Beatriz	25 06 2013
JIROUS Jaroslav	25 08 2013	CAPLAN Maria	24 05 2014
JOAQUIM Joao	16 02 2014	CUNNINGHAM Simon J	17 03 2014
KHALIL (GELIL) Laila Mohamed	02 03 2014	DE LEON Grizelda	00 03 2014
KUTOB Saleem	04 04 2014	FERNANDEZ Hector	15 04 2014
LESOCK Barbara	04 03 2014	GERVAIS Gabrielle	23 04 2014
LEWIS Samuel J.K.	24 12 2013	HILLS Joan L.	25 04 2014
LOUBAKI Prosper	02 01 2014	KABBAH Ahmad	30 04 2014
LYONS Gerald Robert	25 02 2014	KERENYI Ladislav	04 05 2014
MARZOUK Abdel Moneim	25 04 2014	KOHO Lauri	05 04 2014
MEJIA Rodolfo	22 02 2014	KUO Stella	05 05 2014
MENA Adzowa (Dora)	19 02 2014	LEE Sau-Sze	03 05 2014
MOUANDZA Gaston J.	23 12 2013	LIN Kuo-Chung	10 05 2014
MUNDY-MORTENSEN Isabelle	15 11 2013	LISSOWSKI Irena	17 02 2014
NDINGA Jean-Pierre	27 04 2014	MATTHEWS Gwendoline	04 05 2014
NGAOUA Paul	26 02 2014	NYLEN Torjbohn	08 01 2014
NOUSSITOU Carmen	13 02 2014	O'JOE Clifford	10 03 2014
OWUSU George	30 12 2013	OSINSKI Waltraut	06 01 2014
PALENQUE Federico S.	03 04 2014	PERAGINE Russell	12 03 2014
PEDERSEN Ann P.	13 12 2013	PONCE Arnaldo	16 05 2014
POSPISLIK Jan Carl	28 02 2014	POVEROMO Marie	07 05 2014
RAHMAN Mohammad Atgaur	23 03 2014	PROTITCH Mileva Mimi	07 11 2013
RASHIDI Jlani	04 04 2014	QURESHI Khizr-ur-Rahman	08 03 2014
RATRIMOSON Jean Koto	28 04 2014	RAO Prabha Vedula	02 05 2014
RODRIGUEZ Julian A.	06 05 2014	REYNALS Ana Maria Elina	14 02 2014
RUBIO DE CARMONA Alicia	12 02 2014	RODRIGUEZ Danilo	15 03 2014
RUIZ Alfonso	02 05 2014	SHELLEY James M.	17 11 2013
SAMSON Jean	01 03 2014	SIMMONS Jacqueline F.	20 03 2014
SARR Mamadou	27 04 2014	SONGUR Iskender	06 10 2011
SAWADOGO Florentine	07 04 2014		

SUKHODREV Victor	16 05 2014	MACARTNEY J.C.	31 13 2013
THORNBERRY Cedric	06 05 2014	MANGILA Francis Borata	01 03 2014
TULLSTROEN Ingrid	01 05 2014	MENENDEZ GUZMAN	
UREUTZ Johann	13 12 2014	Miguel E.	05 02 2014
VALENCIA Concha	02 02 2014	MILANA Velia	11 05 2014
VAN WUK Christine M.M.	14 05 2014	MUALLA Hakimeh Zefeh	00 05 2014
WALCOTT Beverly E.	13 03 2014	MULLER Elmar Erhard	14 02 2014
ZIGELMAN Harold	03 03 2014	NAO Tran Van	15 03 2014
		NUCCETELLI-MEZZO	
		Gianna	28 04 2014
		NUR AHMED Saida	30 04 2014
		O'HAGAN Joan Beverley	20 03 2014
		PAIOLO Gino	14 08 2009
		PAVILLON Susanne	15 03 2014
		PODUVAL Narayani Devi	25 03 2014
		POULOT G.	03 03 2014
		SABET Kamal Ali	02 08 2014
		SCHWAAR Denys Charles	08 03 2014
		SHAH M.K.	07 03 2014
		SINGH Veer P.	08 03 2014
		SJOSTROM Toini Irene	10 03 2014
		SMITH Eleanor Marion	16 02 2014
		SOTO MORENO	
		Pilar Menendez	05 04 2014
		SUTHERLAND James Earl	23 01 2014
		TURBANG Joseph	21 04 2014
		VAUGHAN-WHITEHEAD	
		Jeanine	20 02 2014
		VON DER GOLTZ G.	27 01 2014
		WEIR Robert	03 03 2014
		YUKICH Gloria	06 03 2014
		IAEA – AIEA	
		BROWNE Alex Saidu	25 04 2014
		GIULIANI Pietro	07 03 2014
		IVANOV S.B.	14 01 2013
		KLEMENT Gertrude	21 02 2014
		McGAHA Gertrude K.	16 01 2014
		RENDI Peter	11 03 2014
		SHROPSHIRE Robert	12 04 2014
		SOLARIK-LEARY	
		Mary Gabriel	21 02 2014
		YAGHUBIAN-MALHAM	
		Ruben	21 04 2014
		ICAO – OACI	
		BELL Reginald	22 03 2014
		COGE Nadine M.	01 04 2014
		ENGO Thevy D.	22 04 2014
		FRYKHOLM Karin Richter	09 03 2014
		GALOTTI Vincent	01 04 2014
		KATAZIAN Claire Sonia	13 03 2014
		KORBAS G.	11 12 2013
		KOTAITE Assad	17 02 2014
ECLAC			
BARRIENTOS Maria Belia	03 03 2014		
CHASSAGNE Renée	23 04 2014		
GRACIARENA Jorge P.	05 03 2014		
PARADA Manuel	13 02 2014		
ESCAP			
CHOW Doris	23 02 2014		
DEITHONGPONG			
Chokesiri	19 02 2014		
JHARBVALA Tarla	21 03 2014		
KHIN Maung Lwin	25 04 2014		
MASSAUX Ingeborg B.	14 12 2013		
PRALOME Mayuri	18 03 2014		
YAMASHITA M.	11 03 2014		
YOTHINPHATHANA Nittaya	21 03 2014		
FAO			
ABDEL NABI Farouk	18 04 2014		
ARENS Dymphna	23 02 2014		
ARTARI J.	30 01 2014		
BADALUCCO Carlo	02 03 2014		
BALSON Eric W.	22 02 2014		
BASILE Giorgio	11 05 2014		
BEGHOU Mehbouba	13 02 2014		
BIRCH Helen D.M.	07 05 2014		
BRIDE Jacoba	01 05 2014		
CHRISTIANSEN Karl	05 03 2014		
DADDA Anna	25 03 2014		
DEMIRUREN Adnan	18 03 2014		
DOEVE A.	26 01 2014		
DUDAL Raoul	23 01 2014		
EL RAMLY Ismail M.	30 03 2014		
FAGIOLI Cledes	27 05 2014		
HANEY Thomas Greaves	01 05 2014		
HARTMANS E.	02 04 2014		
HILLS Joan Luke	25 04 2014		
HOLLAND Dorothy	02 03 2014		
HOUSTON P.B.	15 01 2014		
HUBERT Marius	24 04 2014		
KELANY			
Nihal Iskandarani	09 05 2014		
LOFTAS Anthony	07 05 2014		
LUZI G.	19 03 2014		

LALONDE Gracia	11 05 2014
LONDON Elwood W.	09 03 2014
MERABET Abdelhamid	19 02 2014
MESTRES Victoria	08 05 2014

ICCROM

ALVA BALDERRAMA Alejandro	22 03 2014
------------------------------	------------

UNDP – PNUD

AL TALQI A.	20 08 2013
BAPTISTE-CARUTH Sandra Ann	20 02 2014
CALDERON Mario	30 04 2014
FAHMY Mohamed Moustafa	06 04 2014
FERNANDEZ Maureen Agnes	07 03 2014
GHARSALLAH Ali	30 01 2014
HABIBECHE Al Hadi	23 02 2014
IMRE Nilay	02 05 2014
JENDOUBI Bejia Karoui	15 02 2014
KABBAH Ahma Tejan	13 03 2014
KHUN Sophea	21 11 2013
KHUON Khon	21 01 2014
LUCAS A.	19 03 2014
MAJUMDAR Grace	29 03 2014
MOHAMED H.B.	30 11 2013
SAWAGED Faowaz Najib	12 01 2014
SHA'BAN Baha El-Din	02 01 2014
SHAHUL Ameen	25 03 2014
SHEIKH Saghir Fatima	07 07 2013
SIDIBE Sekou	25 12 2013
TERRENAL Serafin Taloma	01 02 2014
ZAMAN Wasim	20 03 2014
ZIKIE Abeselom	04 03 2014

UNECA

BAUNA Sylvain-Jasmin	29 04 2014
FALL N.	31 03 2014
GEBRE Assefa W.	23 02 2014
MEKONNEN L.	29 03 2014
MEKURIA Jimma	01 05 2014
WASAWO David P.	04 02 2014
WASSEF Maurice Makramall	31 01 2014
WORTH Veronica	12 03 2014
YOHANNES Hiwot	13 11 2013

UNESCO

BARTON Margaret	01 04 2014
BHOWNAGARY Freny	03 04 2014
DE AZAOLA Maria	05 05 2014
DHONT Paulette Julia	02 03 2014
EL GADI Rawzia	02 09 2013
EL JACK Kamal	10 04 2014
FOFANA Amara	17 04 2014
FOY A.	12 04 2014
FRANK Jeanine	15 03 2014
HARLAUT Claude Jean	23 04 2014
HAYRI F.	07 04 2014
HOGGART H.	10 04 2014
KALAKICHA Vitaya	12 02 2014
LE GOFF R.	18 03 2014
LWIN Khin Maung	15 04 2014
MACDONALD T.	26 03 2014
MARTINEZ CAO Brillantino	21 04 2014
OVENSTONE M.J.	15 01 2014
RATNAIKE J.	04 04 2014
RICHOUX Philippe	15 03 2014
ROUDET Gisele	01 03 2014
TEDESCHI Elise	27 04 2014

UNESCWA

CHLINK Joseph	31 12 2013
---------------	------------

UNICEF

ANATO Degansi	12 01 2014
CISSE Oumar	15 10 2011
DE BOCK Roger	18 02 2014
EL-AZEM Mohamed S.	04 04 2014
FLEMING Harold	04 02 2014
HARGUE PONARI Victor	20 11 2012
ISLAM Mohammad S.	24 02 2014
KEMHADJIAN Margaret	07 04 2014
KHAN Abdul Ahad	28 02 2014
KITTANI Hala	30 04 2014
MAHAMAT Kher	03 03 2014
MISHALANI Richard	31 01 2014
MULGAONKAR Govind S.	04 04 2014
OLINS Mathew H.	13 03 2014
PITT David	24 02 2014
RAHAMAN Begum	09 04 2014
RAO Anasuya	07 02 2014
RICHMAN Sarah	00 04 2014
SAMANTA Lakhi Kantga	10 05 2013
SENNYONDO Margaret	12 11 2013
SINGH Kulwant	22 02 2014
VARELA Guillermo	23 09 2013

UNIDO - ONUDI

CLEMENT René G.E.	11 05 2014
DEE James P.	23 04 2014
GORSKI Jerzy	09 04 2014
HAMMELTON R.L.	25 03 2014
KUNNEN Anton	05 04 2014
MANECK (HEDWIG) Eva Martha	16 02 2014
MARCUS Ellen L.	25 05 2014
NANAYAKKARA Wilfred	08 05 2014
NUHAWAN Bal Raj	06 04 2014
SHIRAKAWA Sadao	14 04 2014
SUCCAR Jorge Rahme	08 04 2014
TRIMBLE Margaret R.	16 02 2014
ZABRANSKY T.	22 04 2014

UNMIH

CODIO Jacques Raphael	16 12 2013
-----------------------	------------

UNON

MATETAI Benson Kibirch	19 12 2013
------------------------	------------

UNOV

NOSTITZ-REINECK Ferdinand	01 05 2014
------------------------------	------------

UNRWA

DAHLMAN Jan Harald J.	23 04 2014
-----------------------	------------

UNTSO

ABU EL FILAT A.	04 04 2014
DABASH Mohammed	27 03 2014
RAMONY Mustaf M.	26 02 2014

WFP – PAM

DALAL Paradip	26 02 2014
ROQUE CASTRO Francisco	24 03 2014

Élections au Comité AAFI-AFICS

Appel de candidatures pour la période 2015-2017

En conformité avec l'Article 17 des Statuts de l'Association, tout candidat à l'élection au Comité doit être membre de l'Association et sa candidature doit être proposée par au moins trois autres membres.

Si vous désirez vous présenter ou proposer un(e) candidat(e) remplissez la formule ci-dessous. Elle devra parvenir **avant le 30 septembre 2014** à :

AAFI-AFICS
Bureau A-265, Palais des Nations
CH-1211 Genève 10

Les soussigné(e)s proposent à l'élection au Comité de l'AAFI-AFICS

..... Nom (majuscules) Prénom Signature d'acceptation
..... Nom Prénom date et signature
..... Nom Prénom date et signature
..... Nom Prénom date et signature
..... Nom Prénom date et signature
..... Nom Prénom date et signature

Courte notice biographique du (de la) candidat(e)

Elections to the AAFI-AFICS Committee

Call for Candidates for the Period 2015-2017

In accordance with Article 17 of the Statutes, every candidate for election to the Committee shall be a member of the Association proposed by at least three other members.

If you wish to propose a candidate, or to stand for election, please complete the form below and return it **before 30 September 2014 to :**

**AAFI-AFICS
Room A-265, PALAIS DES NATIONS
CH-1211 GENEVE 10**

We wish to propose for election

Name (in capitals)	First name	Signature of candidate
--------------------	------------	------------------------

Name	First name	Signature and date
------	------------	--------------------

Name	First name	Signature and date
------	------------	--------------------

Name	First name	Signature and date
------	------------	--------------------

Name	First name	Signature and date
------	------------	--------------------

Name	First name	Signature and date
------	------------	--------------------

Short biographical note on candidate :

Élections au Comité AAFI-AFICS

Appel de candidatures pour la période 2015-2017

En conformité avec l'Article 17 des Statuts de l'Association, tout candidat à l'élection au Comité doit être membre de l'Association et sa candidature doit être proposée par au moins trois autres membres.

Si vous désirez vous présenter ou proposer un(e) candidat(e) remplissez la formule ci-dessous. Elle devra parvenir **avant le 30 septembre 2014** à :

AAFI-AFICS
Bureau A-265, Palais des Nations
CH-1211 Genève 10

Les soussigné(e)s proposent à l'élection au Comité de l'AAFI-AFICS

..... Nom (majuscules) Prénom Signature d'acceptation
..... Nom Prénom date et signature
..... Nom Prénom date et signature
..... Nom Prénom date et signature
..... Nom Prénom date et signature
..... Nom Prénom date et signature

Courte notice biographique du (de la) candidat(e)

Elections to the AAFI-AFICS Committee

Call for Candidates for the Period 2015-2017

In accordance with Article 17 of the Statutes, every candidate for election to the Committee shall be a member of the Association proposed by at least three other members.

If you wish to propose a candidate, or to stand for election, please complete the form below and return it **before 30 September 2014 to :**

**AAFI-AFICS
Room A-265, PALAIS DES NATIONS
CH-1211 GENEVE 10**

We wish to propose for election

..... Name (in capitals) First name Signature of candidate
..... Name First name Signature and date
..... Name First name Signature and date
..... Name First name Signature and date
..... Name First name Signature and date
..... Name First name Signature and date

Short biographical note on candidate :

DÉJEUNER AAFI-AFICS

RESTAURANT DU BIT

MARDI, 23 SEPTEMBRE 12H30

MENU

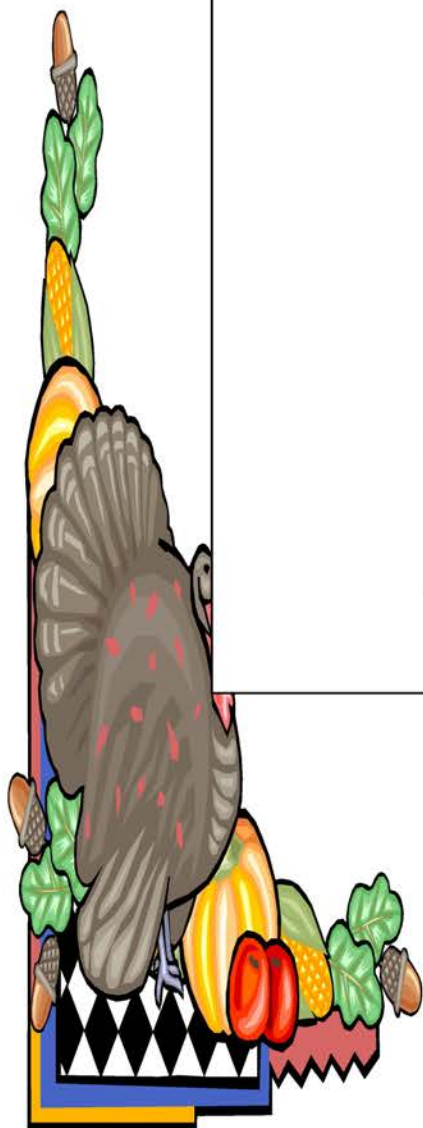
*Petites tomates farcies
à la brandade de morue*

*Côtes d'agneau,
Jus au thym*

*Mousse chocolat
au toberone noir*

kir, vins, eaux minérales, café

PRIX : chf 45.00 tout compris



Veuillez vous inscrire par écrit ou courriel avant le 19 septembre 2014 :

Please register in writing or by e-mail before 19 September 2014:

AAFI-AFICS, bureau A-265, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10
aafi-afics@unog.ch